



Plan-cadre des Nations Unies pour L'assistance au Développement -UNDAF 2013-2017

République Démocratique du Congo

Signatures

Le Gouvernement de la RDC et les agences du système des Nations Unies s'engagent à travailler ensemble pour la réalisation des objectifs contenus dans le présent Plan-cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement (UNDAF) pendant la période 2013-2017.

Raymond TSHIBANDA N'TUNGAMULONGO
Ministre des Affaires Etrangères, Coopération
Internationale et Francophonie

Fidèle Sarassoro
Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général,
Coordonnateur Résident.

M. ToudjidaAndemel
Directeur Pays du BIT
Pour l'Afrique centrale

M. Ndiaga Gueye
Représentant, FAO

Mme Rasha Omar
Chargée de Programme, FIDA

M. Scott Campbell
Représentant, HCDH

M. Stefano Severe
Représentant Régional, HCR

M. Michael Tschanz
Chef de Mission, OIM

Dr. Léodéga Bazira
Représentant, OMS

Mme Françoise Ngendahayo
Représentante, ONU-FEMME

Mr. Mandiaye Niang
Représentant Régional, ONUDC

M. Gérard Gaveau
Chef du Bureau, ONUDI

Mme Axumite Gebre-Egziabher
Directrice Régionale Afrique, ONUHABITAT

Dr Gnaoré Emmanuel
Coordonnateur Pays a. i, ONUSIDA

M. Martin Ohlsen
Représentant et Directeur de Pays, PAM

M. Adama Coulibaly
Directeur Pays, PNUD

Mr. Mounkaila Goumandakoye
Directeur et Représentant Régional
Bureau Régional pour l'Afrique, PNUE

Mme Anne-Laure Folly-Reimann
Représentante, UNESCO

Mr. Richard Dackam-Ngatchou
Représentant Résident, UNFPA

Mme Barbara BENTEIN
Représentante, UNICEF

M. Mohammad Haider Reza
Chargé de Programme, UNMACC

M. Brian Leo Treacy
Représentant et Directeur Pays, UNOPS

Table des matières

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Définition des sigles et acronymes | v |
| Résumé exécutif..... | vii |
| Données de base sur la République Démocratique du Congo | 1 |
| 1. Introduction | 2 |
| 1.1. Leçons apprises du cycle 2008-2012..... | 2 |
| 1.2. Méthodologie de préparation de l'UNDAF : | 3 |
| 1.3. Avantages comparatifs des Nations Unies..... | 4 |
| 2. Axes de coopération de l'UNDAF | 4 |
| 2.1. Gouvernance et développement des institutions | 4 |
| 2.2 Croissance inclusive et créatrice d'emploi..... | 6 |
| 2.3. Services sociaux de base et développement du capital humain | 10 |
| 2.4 Gestion durable des ressources naturelles et lutte contre le changement climatique..... | 13 |
| 2.5. Stabilisation et consolidation de la paix | 15 |
| 3. Initiatives hors UNDAF | 18 |
| 4. Ressources de l'UNDAF | 19 |
| 5. Stratégies et mécanismes de mise en œuvre et de promotion de synergies..... | 19 |
| 6. Suivi et évaluation..... | 22 |
| 7. Risques et hypothèses | 23 |

Définition des sigles et acronymes

| | |
|------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| ARV | Antirétroviraux |
| BIT | Bureau International du Travail |
| BNUDH | Bureau des Nations Unies pour les Droits de l'Homme |
| CAS: | Section des Affaires Civiles de la MONUSCO |
| CCA | Analyse de pays |
| DSCR2P2 | Document de Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté deuxième génération |
| EAFGA | Enfants Associés aux Forces et Groupes Armés |
| EDS | Enquête démographique et de santé |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture |
| FARDC | Forces Armées de la RDC |
| FIDA | Fonds International pour le Développement Agricole |
| HCR | Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés |
| HCDH | Haut Commissariat pour les Droits de l'Homme |
| ICCN | Institut Congolais de Conservation de la Nature |
| IFPRI | International food policy research institute |
| INS | Institut national de statistiques |
| INSS | Institut National de Sécurité Sociale |
| IPC | Cadre Intégré de Classification des Phases de la Sécurité Alimentaire |
| MECNT | Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme. |
| MICS | Enquête par grappes à indicateurs multiples |
| MONUSCO | Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en RDC |
| MRV | Mesure, Rapports et Vérifications (Environnement) |
| OIM | Organisation Internationale pour les Migrations |
| OMD | Objectifs du Millénaire pour le Développement |
| OMS | Organisation Mondiale de la Santé |
| OMT | Groupe des Nations Unies pour les Opérations |
| ONUDC | Office des Nations Unies contre la Droque et le Crime |
| ONUDI | Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel |
| ONU-Femmes | Entité de l'ONU pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes |
| ONUHABITAT | Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains |
| ONUSIDA | Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA |
| OSC | Organisations de la Société Civile |
| PADDL | Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Locale |
| PAM | Programme Alimentaire Mondial |
| PAP | Plan d'Actions Prioritaire |
| PDP | Plans de Développement Provinciaux |

| | |
|--------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| PEV | Programme élargi de vaccination |
| PME | Petite et Moyenne Entreprise |
| PMI | Petite et Moyenne Industrie |
| PNC | Police Nationale Congolaise |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| PNUE | Programme des Nations Unies pour l'Environnement |
| PSN | Plan Stratégique National de lutte contre le Sida |
| PVVIH | Personnes vivant avec le VIH |
| REDD+ | Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts |
| RNDH | Rapport National sur le Développement Humain |
| SNU | Système des Nations Unies |
| STAREC | Programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés |
| TNF | Taux net de fréquentation du cycle primaire |
| UNDAF | Plan-cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement |
| UNESCO | Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture |
| UNFPA | Fonds des Nations Unies pour la Population |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'Enfance |
| UNMACC | Centre des Nations Unies pour la Coordination de la Lutte Anti-Mines |
| UNOPS | Bureau des Nations Unies pour les Services d'Appui aux Projets |
| UNTF | Cadre de Transition des Nations Unies |

Résumé exécutif

Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement (UNDAF) formulé pour la période 2013-2017 est un outil stratégique visant à promouvoir la cohérence et l'efficacité des programmes des Nations Unies en appui aux priorités nationales de la RDC. En tant que tel, il donne un aperçu des résultats stratégiques (effets) et des résultats intermédiaires (produits) pouvant faire l'objet de programmes individuels ou conjoints entre les agences du système des Nations Unies. Il appuie les principaux piliers du Document de Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté deuxième génération (DSCR2) qui définit une liste de priorités pour la période 2011-2015. L'UNDAF 2013-2017 a été formulé suivant un processus stratégique participatif qui a connu l'implication des principaux acteurs de développement de la RDC, notamment le Gouvernement, les agences du système des Nations Unies, les partenaires financiers et les acteurs de la société civile.

Les réponses proposées par les Nations Unies sont basées sur une analyse des défis auxquels est confrontée la RDC, notamment en matière de gouvernance, de croissance économique inclusive, d'offre de services sociaux de base, de protection de l'environnement, de stabilisation et de consolidation de la paix. Sur la base de ses avantages comparatifs, les Nations Unies se proposent donc de contribuer à l'atteinte des effets suivants:

Effet 1 : Le cadre institutionnel et les structures citoyennes sont renforcés en vue d'assurer la promotion des droits humains et le développement en RDC.

Effet 2 : Les institutions publiques mettent en œuvre efficacement des politiques et des programmes concertés d'appui aux acteurs-clés œuvrant dans les secteurs porteurs susceptibles d'accélérer la création d'emplois et de revenus.

Effet 3 : Les populations et en particulier les femmes et les autres groupes vulnérables bénéficient d'une offre **et utilisation** accrue de services sociaux de base de qualité avec un intérêt particulier pour la résolution des conflits et la consolidation de la paix.

Effet 4 : La réponse nationale à l'épidémie de VIH est améliorée et élargie.

Effet 5 L'État congolais améliore la gestion de ses ressources naturelles (minières, énergétiques, biodiversité et foncières) et les bénéfices associés, les mécanismes de gestion des catastrophes et s'engage dans l'économie verte.

Effet 6 : Toutes les régions de la RDC enregistrent des progrès significatifs dans la protection des civils, le respect des droits humains et la réduction des tensions et conflits.

En plus de ces résultats, le contexte de fragilité de la RDC requiert la poursuite d'une série d'initiatives appuyées par les Nations Unies, y compris les actions humanitaires et les actions de maintien de la paix.

La mise en œuvre de l'UNDAF se fera de façon conjointe sous la responsabilité de l'Équipe de Pays et sous le leadership du Coordonnateur Résident. Elle nécessitera le renforcement du partenariat avec les principaux acteurs de développement notamment les agences des Nations Unies, le gouvernement de la RDC, les partenaires financiers, la société civile et le secteur privé.

Alors que la priorisation des interventions spécifiques se fera au niveau des programmes et projets des agences, les Nations Unies, en tant que système, travailleront sur la base des principes suivants: l'approche de programmation basée sur les droits de l'homme, la promotion de l'égalité du genre, la durabilité environnementale, le développement des capacités nationales, et le rééquilibrage géographique des programmes afin de tenir compte des zones les plus fragiles.

Les ressources de l'UNDAF sont évaluées, pour une période de cinq ans, à 2,4 milliards de dollars, ce qui représente une moyenne d'environ **498 millions de dollars** par an sur tout le cycle de programme 2013-2017.

Données de base sur la République Démocratique du Congo



| | |
|-------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Superficie | 2 345 000 km ² (Ministère de l'Intérieur, RDC) |
| Population | 70 millions (DSCR-PI, 2011) |
| Taux de croissance de la population | 3,1% (DSCR-PI) |
| Population rurale | 42,6 million (60%) (Nations Unies, basé sur EDS 2007) |
| Population urbaine | 28,4 millions (40%) (Nations Unies, basé sur EDS 2007) |
| Taux de pauvreté | 71,3 % (Banque Mondiale- 2006) |
| Revenu par habitant | 225 \$/habitant pour 2011 (Source BCC – Bull. stat. Mars 2012) |
| Taux de chômage | 32% des urbains de 15 à 24 ans (DSCR-PI, 2011) |
| Sous-emploi | 75% en milieu urbain et 95% en milieu rural(DSCR-PI, 2011) |
| Esperance de vie | 48 ans (Banque Mondiale- 2009) |
| Mortalité infantile | 97 pour 1000 (MICS 2010) |
| Mortalité infanto-juvénile | 158 pour 1000 naissances vivantes (MICS 2010) |
| Mortalité maternelle | 540 pour 100,000 naissances vivantes (estimations à partir des donnéesOMS, UNICEF, UNFPA, et Banque Mondiale) |
| Malnutrition aigue globale <5 ans | 11,5% (MICS 2010) |
| Malnutrition aigue sévère <5ans | 5,2% (MICS 2010) |
| Malnutrition chronique globale < 5ans | 43,4% (MICS 2010) |
| Enfants de 12-23 qui ont reçu tous les vaccins | 42% % (MICS 2010) |
| Taux d'alphabétisation des adultes | 67% (Banque Mondiale- 2009) |
| Alphabétisation des femmes | 51% (MICS 2010) |
| Accès à l'eau potable | 47% des ménages (MICS 2010) |
| Accès à des installations sanitaires améliorées | 14% des ménages (MICS 2010) |
| Personnes en crise alimentaire aigüe | 4,5 millions (IPC 2011) |
| Personnes déplacées internes | 1,6 millions (OCHA 2011) |
| Déforestation annuelle brute | 0,33% |

1. Introduction

Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement (UNDAF) formulé pour la période 2013-2017, définit les grands axes de coopération entre le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) et l'Équipe de Pays des Nations Unies (UNCT). L'UNDAF est un outil stratégique visant à promouvoir la cohérence et l'efficacité des programmes des Nations Unies en appui aux priorités nationales de la RDC. En tant que tel, il donne un aperçu des résultats stratégiques (effets) et des résultats intermédiaires (produits)pouvant faire l'objet de programmes individuels ou conjoints entre les agences du système des Nations Unies au cours du cycle de programme 2013-2017. Il appuie les principaux piliers du Document de Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté deuxième génération (DSCR2) qui définit une liste de priorités pour la période 2011-2015¹.

1.1. Leçons apprises du cycle 2008-2012

La formulation du présent UNDAF a été faite en tenant compte des leçons apprises au cours du cycle de programme 2008-2012. Les principales leçons identifiées lors de la revue à mi-parcours conduite en 2010 se résument comme suit :

Concernant le document UNDAF :

- Intégration insuffisante des questions de stabilisation et de consolidation de la paix.
- Faible prise en compte des défis globaux notamment le changement climatique.
- Ambitions trop élevées par rapport aux capacités des Nations Unies.
- Absence de cadres de ressources et de suivi-évaluation.

Concernant la mise en œuvre des programmes :

- Dialogue politique insuffisant sur les questions de gouvernance.
- Faible appropriation de certains programmes par la partie nationale.

Au-delà de ces leçons, plusieurs bonnes pratiques ont été identifiées et doivent se poursuivre au cours du prochain cycle. Il s'agit notamment de :

- L'initiation de plus d'une trentaine de programmes conjoints entre les agences des Nations elles-mêmes et, entre elles et la Mission pour la stabilisation en RDC (MONUSCO).
- La conduite de revues conjointes annuelles par le Programme Alimentaire Mondial (PAM), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), en collaboration avec le Gouvernement. De telles revues conjointes devraient être progressivement élargies à d'autres agences.

¹En mai 2012, le nouveau gouvernement a élaboré un nouveau programme d'action basé sur le DSCR2 dont il constitue un outil de mise en œuvre. Le programme d'action a été décliné en feuilles de routes sectorielles qui constitueront également une base d'engagement entre les agences des Nations Unies et le nouveau gouvernement.

1.2. Méthodologie de préparation de l'UNDAF :

L'UNDAF 2013-2017 a été formulé suivant un processus inclusif et stratégique qui a permis la concertation avec les principaux acteurs de développement en RDC notamment le Gouvernement, les Agences du système des Nations Unies, les partenaires financiers et les acteurs de la société civile. 19 agences spécialisées fonds et programmes des Nations Unies et la Mission pour la Stabilisation en RDC (MONUSCO) ont participé à ce processus. Le processus lancé suite à l'adoption d'une feuille de route conjointe en juillet 2011 a connu deux phases principales : la phase analytique et la phase de priorisation stratégique.

La phase analytique a été la résultante d'une série de processus nationaux appuyés par l'équipe de pays des Nations Unies depuis 2010. En effet, la RDC a conduit, avec l'appui de l'Équipe de Pays, l'enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) en 2010 qui a permis de fournir des données actualisées sur la mortalité infantile, la nutrition, la santé de la mère et de l'enfant, l'eau et l'assainissement, la santé de la reproduction, l'éducation, le VIH SIDA et les comportements sexuels. Le MICS a été la plus grande enquête à large couverture conduite depuis l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) de 2007 et a constitué l'une des bases pour la formulation du DSCR2. La formulation du DSCR2 a également permis au gouvernement de développer des hypothèses macroéconomiques réalistes et des extrapolations statistiques acceptables pour les décideurs gouvernementaux et les partenaires au développement.

Afin de compléter ces travaux, les agences des Nations Unies ont conduit plusieurs analyses sectorielles, y compris une analyse partagée des conflits qui a permis d'approfondir les analyses des causes de conflits et de dégager des pistes pouvant servir d'orientation pour l'action collective dans un État fragile tel que la RDC.

Bien que l'ensemble des estimations souffrent de l'inexistence de données actualisées sur la population – le dernier recensement général de la population ayant été conduit en 1984 - l'UNCT a adopté une approche plutôt pragmatique en décidant de ne pas conduire une analyse de pays (CCA) complète. Les données disponibles ont donc été utilisées par les groupes techniques de travail pour procéder à des analyses causales sectorielles structurées autour des principales thématiques suivantes :

- Gouvernance et développement des institutions.
- Croissance pro-pauvre et créatrice d'emplois.
- Services sociaux de base et capital humain.
- Changement climatique et gestion durable des ressources naturelles.
- Stabilisation et consolidation de la paix.

Ces analyses ont constitué la principale base pour la définition des priorités de l'UNDAF.

La phase de priorisation stratégique a coïncidé avec la finalisation du DSCR2, ce qui a facilité un alignement effectif des priorités du présent UNDAF sur celles identifiées par le gouvernement de la RDC. L'Équipe de Pays et le Gouvernement, à travers les groupes techniques de travail, ont fait un premier travail d'identification des axes de coopération sur la base des quatre piliers du DSCR2 à savoir i) renforcer la gouvernance et la paix, ii) diversifier l'économie, accélérer la croissance et

promouvoir l'emploi, iii) améliorer l'accès aux services sociaux de base et renforcer le capital humain, et iv) protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique. Le travail préliminaire des groupes de travail a conduit à un atelier de planification stratégique en septembre 2011 qui a réuni, pendant trois jours, les chefs d'agence des Nations Unies, les hauts responsables politiques et techniciens du Gouvernement, et les bailleurs de fonds. Les travaux issus de cet atelier ont ensuite été affinés et validés lors des consultations additionnelles aussi bien au niveau technique que politique avec le Gouvernement de la RDC.

Les priorités définies ont été choisies en tenant compte non seulement des priorités nationales mais aussi et surtout des avantages comparatifs des Nations Unies.

1.3. Avantages comparatifs des Nations Unies

La discussion sur les avantages comparatifs a débuté par une concertation interne au sein de la famille des Nations Unies dont les conclusions ont été partagées avec les partenaires lors de l'atelier de planification stratégique tenue en septembre 2011. Les avantages comparatifs identifiés sont structurés autour des atouts et opportunités listés dans le tableau ci-dessous :

| Atouts.... | Opportunités.... |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Niveau politique/stratégique:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impartialité • Capacité de dialogue politique <p>Niveau programmatique:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacités et expertise technique pour l'élaboration de politiques sectorielles. • Synergies et complémentarités entre les agences des Nations Unies. • Initiatives et partenariats globaux pour les OMD • Expertise dans les États Fragiles • Large base programmatique incluant l'humanitaire, transition et développement <p>Niveau Opérationnel:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rigueur et transparence des procédures de gestion • Présence, capacités opérationnelles et logistiques dans toutes les provinces du pays. | <p>Niveau programmatique:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la programmation conjointe • Moins de fragmentation • Renforcement des services communs • Plus de mobilisation des ressources • Rééquilibrage des ressources dans les différentes régions du pays (EST-OUEST) <p>Niveau Opérationnel:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Flexibilité et adaptation des procédures au contexte de la RDC • Décentralisation des opérations administratives et logistiques. |

2. Axes de coopération de l'UNDAF

La RDC est confrontée à une série de défis dans les principaux domaines pouvant servir de levier à son développement, notamment en matière de : gouvernance, croissance économique inclusive, fourniture des services sociaux de base, protection de l'environnement, stabilisation et consolidation de la paix.

2.1. Gouvernance et développement des institutions

Situation actuelle :

La RDC a connu, entre 1995 et 2001, une série d'affrontements armés dont les conséquences ont affecté toute l'infrastructure sociopolitique et économique. Malgré la fin formelle de la guerre suite à l'accord de paix de 2002, des poches de violence persistent et sont entretenues par une combinaison de facteurs essentiellement liés à l'héritage de mauvaise gouvernance du pays depuis l'indépendance en 1960. Depuis les élections présidentielles de 2006, le pays s'est engagé dans un processus de transformation qui a permis la mise en place progressive des institutions de l'État. Ces institutions ont pu, après le premier quinquennat, organiser des élections présidentielles et législatives le 28 novembre 2011 avec le soutien technique et financier de la communauté internationale. Bien que ces élections aient suscité des tensions et des contestations diverses, le climat sécuritaire a été maîtrisé et les pays s'est engagé dans un processus de consultations visant à améliorer l'organisation des prochaines consultations électorales².

La gouvernance du pays en général est confrontée à la faible capacité des institutions, l'absence de mécanismes de contrôle citoyen sur la gestion des affaires publiques, la fracture entre les populations et les décideurs politiques, et le non-paiement des salaires contribuant à la corruption et à des taxations illégales. L'une des conséquences de la faiblesse de la gouvernance est la faible jouissance des droits humains. A tout cela s'ajoute l'entretien d'un environnement peu propice à la transparence, le manque de culture de reddition de compte, le manque d'indépendance du pouvoir judiciaire, l'impunité, la politisation de l'administration et la lenteur dans les réformes institutionnelles.

La gouvernance en RDC est également confrontée aux défis de l'étendue territoriale et de la croissance démographique qui peuvent constituer un handicap à la gestion administrative. Avec un territoire de 2.345.000 km² la RDC est le troisième pays le plus grand d'Afrique. Ses 10.292 km de frontière bordent 9 pays. Dans un pays aux voies de communication délabrées et où le processus de décentralisation connaît des retards structurels, le facteur géographique devient un véritable problème de gouvernance. Les chefs-lieux de provinces se trouvent à une distance moyenne de 1.700 kilomètres de Kinshasa, la plus proche étant Matadi à une distance de 346 kilomètres et la plus éloignée étant Bukavu à 2.749 kilomètres. Au regard de son taux de natalité actuel, la population congolaise pourrait doubler dans les 25 prochaines années (ce qui représente le double de la moyenne mondiale de natalité). Le dernier recensement général de la population et de l'habitat datant de plus de 25 ans, les décideurs politiques et les partenaires au développement ont des difficultés à opérer des choix de politiques à la mesure des défis que pose la croissance démographique. La croissance démographique va de pair avec la croissance vertigineuse des villes, principalement la capitale Kinshasa dont la population est aujourd'hui estimée à plus de 10 millions d'habitants, ce qui pose des défis énormes de planification et de gestion urbaine, de gestion des flux migratoires et de création d'opportunités pour la jeunesse urbaine.

²Des évaluations et de revues ont été conduites en 2012 par les Nations Unies et la Commission Electorale Nationale Independante dans le but d'identifier les leçons apprises et de formuler des recommandations visant à améliorer le processus electoral.

Malgré ce tableau complexe, la RDC a fait des progrès énormes pendant les dix dernières années sur le plan de la gouvernance en général et sur le plan macroéconomique en particulier. L'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative des Pays Pauvres très endettés (PPTTE) en juillet 2010 a permis au pays de bénéficier d'une annulation de sa dette à hauteur de 12,3 milliards de dollars, créant ainsi des espaces budgétaires additionnels pour financer les stratégies de lutte contre la pauvreté.

Priorités stratégiques :

L'effet envisagé pour le cycle 2013-2017 dans le domaine de la gouvernance est le suivant :

*Effet UNDAF 1 : **Le cadre institutionnel et les structures citoyennes sont renforcés en vue d'assurer la promotion des droits humains et le développement en RDC***

En décidant de travailler à atteindre ce résultat, les Nations Unies veulent aider le Gouvernement de la RDC à renforcer ses capacités institutionnelles pour définir et mettre en œuvre des politiques respectueuses des droits de l'Homme. Une série de programmes devra être développée par les agences des Nations Unies et devra essentiellement consister à accompagner le Gouvernement pour la réalisation des objectifs suivants :

- Soutien à l'administration publique pour le renforcement de ses capacités, l'application des réformes, lois et mesures gouvernementales.
- Amélioration de la planification du développement, la coordination et la gestion des ressources publiques en vue d'offrir des services sociaux de base de qualité.
- Appui à l'exécutif, aux élus et aux structures citoyennes pour une meilleure reddition de compte et le suivi de la gestion des affaires publiques.
- Amélioration de l'accès à la justice, la promotion des droits humains, la protection des biens et des personnes pour une paix sociale durable.
- Renforcement des capacités du système statistique national pour le recensement général de la population, la conduite des enquêtes et une meilleure définition et suivi des politiques nationales.
- Approfondissement du processus de décentralisation et relance des économies locales.
- Promotion de l'équité du genre.
- Renforcement des mécanismes d'intégration régionale et de gestion des migrations et des frontières.

Les Nations Unies travailleront également aux côtés du Gouvernement pour établir un dialogue politique sur les problèmes de gouvernance en concertation avec les autres partenaires du secteur.

2.2 Croissance inclusive et créatrice d'emploi

Situation actuelle :

Avec le retour progressif de la paix, la RDC connaît une reprise de la croissance économique. Le pays vient d'enregistrer, pour la première fois, la plus longue période de stabilité de son cadre macroéconomique avec un taux de croissance oscillant entre 5,6 % en 2005 à 7% en 2011.

Cependant, cette reprise ne s'est pas accompagnée d'une diversification productive. L'estimation de la décomposition sectorielle du PIB - agriculture (40%), mines & pétrole (24%), industrie (5%), services (31%) - et l'évolution de la structure du commerce extérieur sont révélateurs d'une économie rentière, extravertie où l'industrie manufacturière (agroalimentaire compris), les transports ou les services productifs, qui sont dans d'autres pays fortement créateurs d'emploi, ne jouent qu'un rôle modeste. La croissance est restée tirée par un très petit nombre de branches d'activités : à côté de l'agriculture, seules les mines, le bâtiment et les travaux publics et certains services (commerce, banques, télécommunications) y contribuent substantiellement.

S'agissant de la production minière, par exemple, des estimations évaluent entre 200000 et 500000 le nombre de personnes dépendant directement ou indirectement du secteur des mines industrielles et entre 500000 à 2000000 de creuseurs artisanaux³. Le secteur de la construction, qui pourrait devenir un important pourvoyeur d'emplois, compte tenu du nombre de projets d'infrastructures et des investissements privés dans l'habitat, a du mal à recruter une main-d'œuvre qualifiée et n'a pas les effets d'entraînement escomptés sur la production de matériaux qui demeurent importés pour l'essentiel.

De son côté, l'industrie manufacturière du secteur formel (y compris les industries agroalimentaires) n'emploierait aujourd'hui que 70 000 à 80000 travailleurs. La RDC a connu un long processus de désindustrialisation à l'origine de la disparition de plusieurs industries clés (textile et confection, montage automobile, agro-alimentaires, batteries et piles) et d'importantes pertes d'emplois. La part de ce secteur dans l'ensemble de l'économie a beaucoup diminué (elle représentait 37% du PIB en 1970). Les principales contraintes au développement de l'industrie sont : les carences et les dysfonctionnements dans la fourniture et la tarification électriques, les lacunes du système des transports et l'émiettement des marchés intérieurs, l'insuffisance de l'offre et les conditions d'octroi du crédit, ainsi que les déficiences au niveau du climat des affaires.

Le secteur agricole (y compris les activités agro-industrielles) reste la base la plus solide pour une croissance inclusive et créatrice d'emplois. Comme le note le DSCR 2, la diversification de l'économie et la réduction de sa dépendance vis-à-vis du secteur minier se feront nécessairement par le biais de l'agriculture et de l'agrobusiness intégrés identifiés comme secteurs porteurs prioritaires. Ce secteur doit son importance d'abord au nombre de personnes qui en tirent directement leurs moyens d'existence (presque 75 % de la population), et ensuite il contribue pour 40% au PIB du pays. Il pourrait dès lors constituer un grand moteur de croissance au regard des potentialités agricoles, animales et forestières du pays, notamment 80 millions d'hectares de terres arables dont 10 millions seulement

³ "DRC : for a growth with governance in the mineral sector – Technical assistance paper", Banque mondiale – mai 2010

sont effectivement exploitées avec des moyens rudimentaires⁴, une hydrographie dense et une pluviométrie clémente.

Le sous-développement du secteur agricole a davantage compromis la sécurité alimentaire et les opportunités d'emplois, en particulier pour les jeunes⁵. La RDC fait partie des quatre pays où le niveau d'insécurité alimentaire de la population est décrit comme étant « extrêmement alarmant »⁶ en 2011, avec l'indice de la faim en hausse de 63% par rapport à l'année⁷.

Des choix politiques inadéquats par le passé (nationalisation et climat délétère des affaires) aggravés par les conflits ont eu des effets désastreux sur l'économie agricole nationale qui a enregistré des taux de croissance inférieurs à celui de la démographie et a vu le démantèlement de toutes les filières agricoles notamment celles des cultures de rente, huile de palme, café, cacao, thé, coton et hévéa et de la production animale avec la disparition des grandes fermes d'élevage. Les effets de la dislocation de cette agriculture commerciale ont été la désarticulation entre le secteur agricole et les autres activités industrielles et de services, la forte régression des exportations, la prédominance de l'agriculture de subsistance, l'insuffisance et la mauvaise qualité des infrastructures, et l'accès limité aux intrants et aux marchés. Ces effets ont davantage produit un impact négatif, résultant en une forte incidence de la pauvreté en milieu rural (75,7%), une crise alimentaire et de moyens d'existence aiguë qui a touché 4,5 millions de personnes en 2011⁸, un taux élevé de malnutrition chronique (43%), et une réduction des espaces économiques des ménages et surtout des jeunes qui affluent massivement vers les villes.

De façon générale, l'économie congolaise peine à créer des emplois décents et formels. On compterait environ un million d'emplois formels⁹ (y compris la fonction publique) pour une population totale de plus de 70 millions d'habitants. Le taux de chômage urbain est extrêmement élevé, se situant à plus de 32 % pour les jeunes urbains de 15 à 24 ans (DSCR 2). Quand on sait que ces chiffres pourraient être plus élevés en réalité compte tenu du manque de données statistiques actualisées, la situation des jeunes se révèle extrêmement précaire et reste aggravée par :

- L'insuffisance des investissements en formation, la faiblesse des compétences techniques et de gestion et leurs corollaires ainsi que la faible compétitivité interne et externe des PME/PMI qui sont des gisements potentiels d'emplois.
- La faible qualification de la main d'œuvre et les coûts prohibitifs des facteurs de production.

⁴ Programme National de Sécurité alimentaire (PNSA 2010)

⁵ « Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté – DSCR 2 », Ministère du Plan, octobre 2011, page 63

⁶ Rapport sur la faim dans le monde, International food policy research institute (IFPRI), 2011.

⁷ IFPRI, 2011

⁸ Les résultats de l'analyse de la situation alimentaire dans le pays conduite en octobre 2011 (IPC)

⁹ 500 000 affiliés à l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS)

- L'absence d'incitations à la contractualisation des relations de travail, la faible flexibilité du marché du travail, l'absence de mutualisation des coûts sociaux et une inadéquation entre la formation et l'emploi.
- La méconnaissance quantitative et qualitative du marché découlant du mauvais état des statistiques du travail.

Les jeunes, les producteurs et promoteurs de petites et moyennes entreprises sont en outre particulièrement confrontés au manque d'opportunités de financement. En RDC, la finance inclusive est handicapée par une surliquidité apparente des banques, avec un volume d'épargne significatif mais constitué essentiellement de dépôts à vue très volatiles. Dans l'ensemble, le secteur bancaire classique, ainsi que le secteur de la microfinance, accusent une faible dispersion sur le territoire national et ils ne contribuent que très peu aux financements des entreprises, surtout en ce qui concerne les investissements qui nécessitent des prêts à moyen ou long terme. 81% des structures financières de proximité sont concentrées dans la Ville Province de Kinshasa, le Nord-Kivu et le Sud-Kivu. En 2009, le pays comptait un total de 19 banques commerciales, 116 coopératives d'épargne et de crédit et 45 institutions de microfinance et une très faible bancarisation avec 1 compte bancaire pour 350 personnes, 1 distributeur automatique de billets pour 7 millions d'habitants et 1 agence bancaire pour 1 million d'habitants. Si le nombre de comptes ouverts a crû de 28% entre 2009 et 2010, il est à noter que 70% des comptes sont détenus par les femmes.

Ce constat de la sous bancarisation laisse néanmoins entendre un grand potentiel non exploité d'autant plus que la population et les entreprises reprennent progressivement le chemin des banques suite à la relative stabilité politique récente et l'amélioration de l'offre de la part des banques ainsi qu'une avancée dans l'offre professionnelle de services de microfinance.

Priorités stratégiques :

Le principal effet proposé dans le secteur de la croissance inclusive et créatrice d'emplois est le suivant :

Effet UNDAF 2 : Les institutions publiques mettent en œuvre efficacement des politiques et des programmes concertés d'appui aux acteurs-clés œuvrant dans les secteurs porteurs susceptibles d'accélérer la création d'emplois et de revenus

En vue de contribuer à une croissance inclusive de l'économie congolaise et à la création d'emplois formels et décents, le SNU en RDC, tenant compte de ses avantages comparatifs, appuiera la mise en œuvre des priorités définies par le Gouvernement dans les secteurs porteurs et susceptibles d'accélérer la création d'emplois et de revenus. Le secteur agricole, avec son poids démographique, ses potentialités et ses énormes marges de production, occupera une position centrale dans ce dispositif. Compte tenu de la forte capacité des PMI/PME notamment agroalimentaires à créer des emplois et générer des revenus, il sera également porté une attention particulière à leur promotion et à leur intégration dans l'économie formelle.

De façon spécifique, il s'agira de promouvoir :

- L'amélioration durable de la productivité dans le monde rural, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles, forestiers, artisanaux et culturels.

- Le développement soutenable des chaînes de valeur, notamment agro-industrielles et la mise en place d'une infrastructure qualité.
- L'appui à la croissance et au développement des PMI et PME, ainsi que les entreprises sociales (coopératives, associations, organisations paysannes) par la mise à niveau et la promotion de l'investissement et de la mésofinance.
- La promotion au niveau local et national de l'emploi décent ; l'ouverture d'opportunités d'emplois et de formation en particulier pour les jeunes, les femmes et groupes vulnérables.
- L'articulation des interventions de promotion de l'emploi et de la Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation professionnelle (PNEFP).
- L'appui à l'amélioration de la finance inclusive pour soutenir l'entrepreneuriat urbain et rural, en faveur principalement des populations à faibles revenus y compris les femmes et les jeunes.
- L'appui à la conception et la mise en œuvre d'outils d'aménagement durable de l'espace national.

Ces stratégies seront développées au sein de programmes individuels et/ou conjoints impliquant une ou plusieurs agences du SNU et feront l'objet d'un effort collectif de mobilisation des ressources. Afin de soutenir l'effectivité de ces efforts, les Nations Unies établiront des passerelles avec des programmes d'autres partenaires qui travaillent dans le domaine de l'environnement des affaires et la construction des grandes infrastructures, et en particulier le désenclavement rural pouvant stimuler l'activité économique.

2.3. Services sociaux de base et développement du capital humain

Situation actuelle :

Selon l'enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) 2010, la situation des enfants a connu des améliorations entre 2001 et 2010 mais reste préoccupante. En effet, la mortalité des enfants de moins de cinq ans est passée de 213‰ en 2001 à 158‰ en 2010, la mortalité infantile de 126‰ en 2001 à 97‰ en 2010, l'augmentation du nombre d'enfants de moins de cinq ans dormant sous moustiquaire imprégnée a crû de 0,7% en 2001 à 38% en 2010 et la prévalence des infections respiratoires aiguës a baissé de 11% en 2001 à 6,3% en 2010. Aussi, 39% des enfants ont reçu une thérapie par réhydratation orale et bénéficient d'une alimentation au cours de la phase diarrhéique. En ce qui concerne la couverture vaccinale, elle reste insatisfaisante bien que la proportion des enfants ayant reçu tous les vaccins ait significativement augmenté en passant de 23% en 2001 à 42% en 2010. De même, la malnutrition aiguë a reculé entre 2001 (16%) et 2010 (11,5%). En revanche, la malnutrition chronique (modérée ou sévère) a plafonné à 43 % entre 2001 et 2010. Le faible poids à la naissance a légèrement décru de 11% en 2001 à 9,5% en 2010. Le taux d'allaitement exclusif des enfants de 0 à 5 mois qui était de 24% en 2001 est passé à 37% en 2010 (MICS 2001 et MICS 2010).

En 2010, seulement 28% des enfants ont été enregistrés à l'état civil à la naissance et 4% d'entre eux n'avaient pas de certificat de naissance. Des dizaines des milliers d'enfants vivent dans la rue dont environ 20000 à Kinshasa. Neuf filles sur dix vivant dans la rue sont impliquées dans la prostitution et 7 sur 10 ont déjà connu le viol. Selon une définition sommaire du travail des enfants, incluant également les corvées domestiques et l'emploi non rémunéré, 50% des enfants congolais âgés de 5-

11 ans travaillent dont la moitié sont des filles. Parmi les femmes âgées de 15-49 ans 10,5% ont été mariées avant l'âge de 15 ans (MICS 2010).

La santé maternelle, quant à elle, présente un tableau alarmant. 47% d'adolescentes ont déjà au moins un enfant à l'âge 19 ans et 7% des femmes accouchent au-delà de 45 ans. L'indice synthétique de fécondité est estimé à 6,3 enfants par femme en moyenne (Enquête démographique et de santé 'EDS' 2007), la prévalence contraceptive moderne est de 5,4% et les besoins non satisfaits en matière de planification familiale pour les femmes en union sont de 25% (MICS 2010). Seulement 2% des hôpitaux généraux de référence offrent un plateau technique complet des soins maternels et néonataux d'urgence (plan national de développement sanitaire 'PNDS' 2011-2015) et le taux des césariennes est de 4% (EDS 2007). Le taux d'accouchements en milieu de soins est resté stationnaire à 74% (EDS 2007 et MICS 2010). Ces accouchements sont essentiellement pratiqués par des infirmiers (36%) et des médecins (7%) contre seulement 29,7% par des accoucheuses. Il existe plus de 99 circuits parallèles d'approvisionnement et de distribution de médicaments et seulement 15% des hôpitaux généraux de référence disposent de la totalité des médicaments traceurs (PNDS 2011-2015).

En ce qui concerne l'eau et l'assainissement, la couverture globale suit difficilement la croissance de la population. En 2010, seulement 47% des ménages avaient accès à une source d'eau améliorée, contre 45% en 1990. Seulement 14% des ménages utilisent des types d'assainissement amélioré (MICS 2010).

Dans le domaine de l'éducation, 7,6 millions enfants et adolescents de 5-17 ans, dont 4,2 millions de filles, sont en dehors du système scolaire¹⁰. Six millions d'enfants vivent en milieu rural et 450 000 sont orphelins des deux parents. Seulement 5% des enfants âgés de 3 à 5 ans sont inscrits aux programmes préscolaires. Le taux net de fréquentation de l'école primaire est passé de 52% en 2001 à 75% en 2010, 72% pour les filles et 78% pour les garçons ; toutefois la qualité de l'enseignement reste faible (MICS 2001 et MICS 2010). Le taux net de fréquentation de l'école secondaire a chuté de 44% en 2007 à 32% en 2010 avec 28% pour les filles et 35% pour les garçons (EDS 2007 et MICS 2010). Le taux de fréquentation des filles de 15 ans et plus à l'école secondaire est plus faible que celui des garçons, ce qui s'explique partiellement par le mariage précoce.

Les populations les plus vulnérables sont les populations affectées par le conflit dans l'est et le nord du pays ainsi que les familles pauvres dans les zones rurales. Bien que des centaines d'enfants aient échappé à des groupes armés depuis le début de l'année 2011, les attaques de masse impliquant des violences sexuelles ont continué. Environ le tiers des 7,6 millions d'enfants non scolarisés en RDC vivent dans les zones affectées par les conflits. En outre, les questions de sécurité et le manque d'accès physique aux communautés dans le besoin rendent la mise en œuvre de l'assistance humanitaire extrêmement difficile.

Les populations rurales pauvres sont celles qui sont les plus exposées au risque en raison d'infrastructures défaillantes ou de l'inexistence des services sociaux. Dans les zones rurales, 174 enfants sur 1 000 meurent avant d'atteindre l'âge de cinq ans, en comparaison à 111 pour 1 000 enfants dans les zones urbaines (MICS 2010). Dans les familles pauvres, 172 enfants sur 1

¹⁰ Rapport de l'Étude sur la situation des enfants et adolescents non scolarisés ou en retard de scolarisation, 2011

000n'atteignent pas leur cinquième anniversaire, contre 88 enfants pour 1 000 dans les familles les plus riches. La non-réalisation de la campagne de suivi en 2010 et la faible performance de la couverture du Programme élargi de vaccination (PEV) de routine ont exposé le pays à un risque majeur d'épidémie de rougeole qui a touché, en 2011, la totalité des 11 provinces, soit plus de 12 millions d'enfants. Face à ces épidémies, descampagnes conjointes OMS, UNICEF et MSF ont été réalisées et ont permis de vacciner plus de 11 millions d'enfants ciblés. Le choléra a également éclaté en 2011 dans de nouveaux territoires et se propage rapidement le long du fleuve Congo.

Priorités stratégiques :

Améliorer l'accès aux services sociaux de base et renforcer le capital humain sont des priorités nationales clairement exprimées dans le DSCR2. L'enjeu principal est de permettre à tous un accès à des services sociaux de qualité, doter le pays des ressources humaines bien éduquées et en bonne santé, lutter contre le VIH/sida, réduire les inégalités et améliorer le cadre de vie des populations. Les Nations Unies essayeront de cibler le quintile le plus pauvre de la population congolaise dans une optique de réduction des inégalités.

Tenant compte de ses avantages comparatifs, le système des Nations Unies s'engage dans le cadre de l'UNDAF 2013-2017 à soutenir les efforts du gouvernement à travers deux effets principaux.

Effet UNDAF 3 : Les populations et en particulier les femmes et les autres groupes vulnérables bénéficient d'une offre et utilisation accrue de services sociaux de base de qualité avec un intérêt particulier pour la résolution des conflits et la consolidation de la paix.

Pour atteindre ce résultat, les Nations Unies vont collectivement travailler, à travers des programmes spécifiques en appui au gouvernement, avec des composantes suivantes :

- L'amélioration de l'accès des populations aux interventions essentielles de santé avec un accent particulier sur la santé maternelle, infanto-juvénile et de nutrition.
- L'amélioration de l'accès à un enseignement et une formation professionnelle équitables et de qualité.
- L'augmentation du nombre de personnes ayant un accès aux services améliorés d'eau potable et d'assainissement en milieu rural et périurbain.
- L'atténuation de la vulnérabilité de la population congolaise à travers une assistance sociale adaptée.
- Le renforcement des capacités institutionnelles des structures en charge des mécanismes formels et informels de protection sociale.

En ce qui concerne le VIH-sida, le nombre de personnes vivant avec le VIH ne cesse de croître, avec 127 135 nouvelles infections en 2010 dont 70 574 femmes. La prévalence du VIH est estimée à 3,3 % dans la population générale et à 4,3 % chez des femmes enceintes fréquentant les services de consultations prénatales (Programme National de Lutte contre le VIH/sida, 2010). Les groupes les plus touchés par l'épidémie sont les professionnels du sexe (17 %), les femmes victimes de viols (20 %), les femmes déplacées (7,6 %), les femmes enceintes (4,3 %) les jeunes de 15 à 24 ans (3,6 %). L'accès au traitement antirétroviral (ARV) constitue un important défi: seulement 12 % des personnes vivant avec le VIH ayant besoin de traitement reçoivent des antirétroviraux et 3,2 % des

femmes enceintes affectées par le VIH ont reçu une prophylaxie ARV. La situation des enfants et des nourrissons est également préoccupante avec environ 23 % des nourrissons nés de mères séropositives et infectés par le VIH.

La connaissance et d'utilisation des services liés au VIH sont tout aussi relativement bas avec 15% des 15-24 ans ayant une connaissance approfondie de la prévention du VIH. L'utilisation des préservatifs est également faible avec 14% de personnes déclarant l'utiliser avec un partenaire sexuel occasionnel. L'utilisation du condom lors du dernier rapport sexuel à haut risque est de 24% parmi les 15-49 ans (EDS 2007) et seulement de 6% auprès des jeunes de 15-24 ans (MICS 2010). Seulement 12% des femmes enceintes sont dépistées au VIH.

Dans ce domaine, les Nations Unies appuieront le Gouvernement de la RDC dans la réponse nationale. L'effet proposé est le suivant :

Effet UNDAF 4 : La réponse nationale à l'épidémie de VIH est améliorée et élargie.

La réalisation de cet effet se fera à travers les principales actions suivantes:

- L'extension du programme d'élimination de la transmission du VIH des parents à l'enfant et des soins, traitements et soutien aux personnes vivant avec le VIH (PVVIH).
- L'engagement des institutions publiques/privées/communautaires et des confessions religieuses pour porter à l'échelle les différentes interventions.
- L'accroissement des capacités des structures nationales, provinciales et locales pour la coordination, la planification et le suivi de la réponse multisectorielle au VIH-sida.

Des projets conjoints inter-agences en matière de santé maternelle et infanto-juvénile, de lutte contre le VIH et le sida, d'éducation, de protection sociale et d'eau et assainissement seront développés.

2.4 Gestion durable des ressources naturelles et lutte contre le changement climatique

Situation actuelle :

La RDC présente un potentiel forestier de 155 millions d'hectares, soit près des deux tiers des forêts du Bassin du Congo. Paradoxalement, la contribution officielle de ce secteur à l'économie nationale reste dérisoire, à peine 1% du PIB, mais grossièrement sous-estimée en raison de l'exploitation informelle. Selon les estimations, la réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts (REDD+) et la séquestration de carbone par la reforestation pourraient générer pour le pays plus de 900 millions d'USD par an entre 2010 et 2030. L'agriculture de subsistance, qui représente environ 90% de la production agricole et à laquelle se consacre la majorité de la population, est avant tout itinérante et sur brûlis. Malgré le fort potentiel du pays en énergie hydroélectrique (plus de 100 000 MW dont seulement 2,5 % sont actuellement exploités), l'énergie domestique utilisée par les ménages congolais provient à 95 % de la biomasse sous forme de charbon de bois et de bois de chauffe. Il s'ensuit une dégradation lente mais certaine de la forêt,

de la biodiversité et de la fertilité des sols. A son tour, la dégradation de la fertilité des sols a des impacts locaux importants sur les revenus des ruraux pauvres et sur la nutrition des populations. De plus, la production minière s'intensifie, la RDC ayant atteint en 2010 son plus haut niveau d'exportation de cuivre : 490 000 tonnes. Alors que le pays est entièrement couvert de carrés miniers et pétroliers, et au regard de l'expansion non contrôlée de l'exploitation artisanale, le risque environnemental et pour la santé humaine augmente de façon significative. L'un des plus grands risques de l'exploitation minière en RDC est attribué aux quelques 15 tonnes de mercure utilisées chaque année dans l'exploitation artisanale d'or, faisant du pays la deuxième plus importante source d'émissions de mercure d'Afrique.

La faible reconnaissance des droits des populations riveraines, en majorité très pauvres, par rapport aux ressources naturelles (antagonisme entre droit coutumier et droit positif) est un autre facteur considérable de dégradation des ressources naturelles caractérisée par une exploitation non durable des ressources naturelles (braconnage, déforestation, carbonisation, exploitations illégales) et l'occupation illégale des aires protégées, provoquant ainsi des conflits fonciers et de l'insécurité. Ces problèmes sont exacerbés par l'absence d'un plan d'aménagement intégré du territoire national, ce qui conduit à l'attribution non concertée, en contradiction avec les législations en cours, de concessions minières et pétrolières et à la dégradation des ressources naturelles ainsi qu'à l'augmentation des effets liés au changement climatique.

Les effets du changement climatique en RDC devraient se manifester par une augmentation des températures d'environ 3°C à la fin du XXI^e siècle concomitante avec l'occurrence d'événements climatiques extrêmes y compris des crises caniculaires et des sécheresses, ce qui pourrait détériorer sérieusement les conditions de vie des populations, notamment leur alimentation, leur santé et sécurité, à travers un accroissement du stress hydrique, de la dégradation des terres, des maladies vectorielles et des catastrophes naturelles. La dégradation de l'environnement est également une source de vulnérabilité importante aux catastrophes naturelles. L'extension continue des bidonvilles autour de grands centres urbains de la RDC, en l'absence de réseaux de drainage des eaux, expose les populations aux inondations ou à l'érosion.

L'analyse des problèmes a montré que la pauvreté, l'insécurité alimentaire, la croissance démographique et l'accentuation des effets liés au changement climatique sont des défis mondiaux, globaux, très liés entre eux et pour lesquels il faut des solutions globales et cohérentes. La RDC l'a compris et l'a traduit dans sa stratégie nationale de développement à moyen terme, le DSCR. Cette stratégie indique les domaines dans lesquels le pays a besoin de support vital pour concilier sa croissance économique avec les impératifs du développement durable et ainsi s'engager, de manière ferme, dans une perspective de transformation vers une économie verte, axée sur l'équité sociale et la création durable d'emplois. Parmi les obstacles, on peut mentionner la faiblesse des capacités à tous les niveaux et du leadership national pour porter ces questions, le manque d'outils de référence et de partenariats stratégiques.

Priorités stratégiques :

A travers l'UNDAF, les Nations Unies comptent assister le pays, durant les cinq prochaines années dans la réalisation de ses ambitions visant à ralentir le rythme de dégradation des forêts et à porter

à l'échelle des approches pro-environnementales dans toutes les politiques et actions de développement du pays. L'effet proposé ici est :

Effet UNDAF 5 : L'État congolais améliore la gestion de ses ressources naturelles (minières, énergétiques, biodiversité et foncières) et les bénéfices associés, les mécanismes de gestion des catastrophes et s'engage dans l'économie verte.

En faisant de la problématique de la protection de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique l'un des quatre piliers du DSCR 2, le Gouvernement de la RDC place la question au centre des grandes stratégies de développement du pays. L'appui à ce pilier du DSCR se fera à travers un ensemble de programmes articulé autour des interventions suivantes :

- Élaboration et mise en œuvre des stratégies et politiques environnementales ainsi que celles portant sur l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques.
- Développement d'outils et de cadres de gestion participative et durable des *ressources naturelles* (minières, énergétiques, biodiversité et foncières) par l'administration, la société civile et les populations locales ainsi que les peuples autochtones.
- Mise en place d'un système national et provincial de gestion des risques et catastrophes y compris un plan de contingence, un système d'alerte précoce, une analyse des risques, le renforcement des capacités, et des activités d'atténuation des effets des catastrophes naturelles.
- Accompagnement des populations autochtones et locales riveraines des sites du patrimoine mondial pour développer leurs protocoles bio-culturel communautaires.
- La promotion des initiatives communautaires basées sur la gestion durable et intégrée des ressources naturelles (minières, énergétiques, biodiversité et foncières), ainsi que la gestion intégrée de l'environnement urbain, notamment dans les quartiers périphériques où les services sociaux de base font cruellement défaut.
- Mitigation des risques de santé et dégradation environnementale liées à l'exploitation minière.
- Initiation des interventions d'accompagnement visant l'atténuation et l'adaptation aux effets de changements climatiques à travers les énergies renouvelables, l'agriculture, l'agroforesterie et les foyers améliorés.
- Facilitation de partenariats stratégiques pour promouvoir l'action du Gouvernement dans la transformation des économies (réseau de partage de connaissances, pools de plaidoyer, transfert et appropriation des technologies propres, expertises dans les négociations, fonds multi bailleurs, participation des communautés, etc.).
- Amélioration de la mesure, du rapportage et de la vérification des émissions du pays dans le cadre de la REDD afin de recevoir des compensations.

2.5. Stabilisation et consolidation de la paix

Analyse de situation :

La RDC, classée parmi les États fragiles, a connu l'une des plus longues guerres d'Afrique qui aurait fait plus de 5.4 millions de morts entre août 1998 et Avril 2007¹¹ et plus de 2 millions de déplacés. Déclenchés dans les années 90 suite à plus de 30 années de mauvaise gouvernance, les conflits armés ont créé un cercle vicieux de paupérisation qui alimente encore aujourd'hui la transformation de conflits latents en conflits violents. Les disparités dans l'accès au savoir, au pouvoir et aux ressources entretiennent des oppositions et renforcent les replis identitaires. En l'absence de structures gouvernementales fortes et crédibles pouvant servir d'arbitre à toutes les échelles de l'administration publique, les communautés rurales et urbaines perdent confiance en l'État et se trouvent des alternatives qui se transforment parfois en affrontements violents.

L'impact des conflits a été énorme sur la RDC et la situation reste instable dans plusieurs zones du pays. Si pour des raisons historiques, le conflit s'est surtout concentré à l'Est de la RDC, bon nombre de facteurs de fragilité sous-jacents sont communs à l'ensemble du pays, et pourraient menacer la paix, comme l'ont montré les poches d'instabilité, notamment dans les provinces de l'Équateur, du Bas-Congo, et des deux Kasai et plus récemment dans la province du Katanga. La poursuite des conflits avec les forces armées étrangères (y compris l'Armée de Résistance du Seigneur 'LRA', les Forces Démocratiques de Libération du Rwanda 'FDLR', et la National Army for the Liberation of Uganda) et la persistance de multiples groupes armés congolaises illustrent la fragilité des dynamiques actuelles dans le rétablissement de la sécurité et de la paix.

La contamination du sol de la République Démocratique du Congo par des mines et Restes Explosifs de Guerre (REG) constitue un héritage direct de ces périodes prolongées de conflits armés. La contamination par mines est relativement limitée, tandis que la présence de Restes Explosifs de Guerre est largement répandue sur tout le territoire congolais. Certaines zones contaminées par des armes à sous-munitions ont également été rapportées. Le Programme de Lutte Anti Mines a enregistré 2.432 victimes de mines et REG à la fin de l'année 2010; 1.400 d'entre elles ont été blessées (57%) alors que 1.032 victimes ont été tuées (43%). En plus du risque direct pour les communautés affectées, la contamination par mines et REG entrave les activités de développement et de reconstruction, notamment dans la réhabilitation des infrastructures publiques ainsi que dans le secteur de l'éducation et de la santé¹².

Encore aujourd'hui, plus de 1.6 million de personnes sont déplacées à l'intérieur du territoire de la RDC, principalement au Nord-Kivu, Sud-Kivu, en Ituri ainsi que dans les Haut et Bas Uélé et vivent dans la peur des abus et des atrocités contre les populations civiles telles que le viol, le meurtre, les violences physiques, le pillage et la destruction des propriétés, et le recrutement des enfants soldats. Des mouvements de retour des personnes déplacées internes ont commencé en 2009 dans les zones partiellement stabilisées et se sont poursuivis en 2010. En février 2010, 887.600 personnes étaient retournées au cours des 12 derniers mois au Nord-Kivu, plus de 356.000 au Sud-Kivu, 62.400 en Ituri et 90.000 dans les districts des Haut et Bas Uélé. Cependant, ces mouvements de retour ont connu une baisse en 2011, et un regain de violence dans les deux Kivu a entraîné de nouveaux déplacements de population depuis le dernier semestre 2011.

¹¹Selon l'enquête d'International Rescue Committee (IRC) sur la mortalité

¹² Voir le Plan Stratégique de Lutte Anti Mines 2012-2016

Depuis 2004, 224.000 réfugiés congolais ont regagné leur pays natal en sûreté et dans la dignité. Cependant, plus de 400.000 Congolais vivent toujours en exil dans les pays voisins, notamment en République du Congo, en Ouganda, en Tanzanie, au Burundi et au Rwanda. Comme pour les populations déplacées à l'intérieur du pays, le retour des réfugiés est entravé par l'insécurité et les conflits ethniques dans leurs territoires d'origine.

Mis à part les flux de réfugiés causés par les conflits armés, la RDC a toujours connu d'importantes migrations le long de toutes ses frontières. Étant donné le faible taux d'enregistrement des naissances et de la documentation de l'état civil en général, ainsi que de la méconnaissance des lois sur la nationalité ou leur non revendication, le risque d'apatridie est réel.

Chaque année, des centaines de milliers de Congolais sont expulsés d'Angola où ils se rendent pour chercher du travail, principalement dans les mines situées le long de la frontière avec la RDC. En 2009, par mesure de réciprocité, des dizaines de milliers d'Angolais ont été expulsés des provinces du Kasaï Occidental, Bandundu et Bas Congo. En dépit de plusieurs réunions entre les autorités des deux États et de la signature d'un Accord en 2009, les expulsions de congolais d'Angola se poursuivent affectant des centaines de milliers de citoyens congolais chaque année. Par ailleurs, le recrutement forcé des enfants au sein des groupes armés se poursuit. Il a été estimé que 6 sur 10 des recrutés mineurs étaient victimes d'abus sexuels.

Priorités stratégiques :

La problématique de la paix et de la sécurité fait partie des axes prioritaires du DSCR 2. En plus du DSCR 2, le Gouvernement de la RDC a initié un programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés (STAREC) en 2009 et a demandé aux Nations Unies de l'appuyer dans la formulation d'un programme de consolidation de la paix pour les zones qui ne sont pas couvertes par le STAREC. Les deux cadres programmatiques ont été formulés sur la base des résolutions 1925 et 1991 du Conseil de Sécurité et s'inscrivent dans le cadre de l'application des principes pour l'engagement international dans les États fragiles. Avec l'adoption du « New Deal » en Décembre 2011 au cours du 4^e Forum de Haut niveau sur l'efficacité de l'aide à Busan, Corée du Sud, de nouvelles opportunités de partenariat pourraient se créer autour des objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État¹³, surtout que la RDC a été désignée comme pilote ~~pour~~.

En réponse aux défis de stabilisation et de consolidation de la paix, l'effet envisagé est le suivant :

Effet UNDAF 6 : Toutes les régions de la RDC enregistrent des progrès significatifs dans la protection des civils, le respect des droits humains et la réduction des tensions et conflits.

L'atteinte de ce résultat passera par une série de programmes à cheval entre les différents axes de coopération et focalisé sur :

¹³ Ces objectifs adoptés à Busan à travers le new deal sont les suivants : (i) **Légitimité Politique** - Encourager des accords politiques inclusifs et la résolution des conflits. (ii) **Sécurité** - Établir et renforcer la sécurité des personnes. (iii) **Justice** - Remédier aux injustices et accroître l'accès des personnes à la justice. (iv) **Fondements Économiques** - Créer des emplois et améliorer les moyens de subsistance. (v) **Revenus et Services** - Gérer les revenus et renforcer les capacités de prestation de services responsables et équitables.

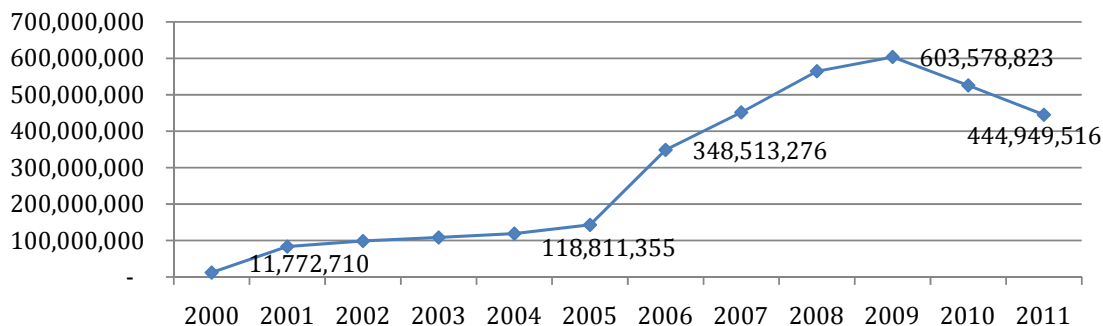
- L'accompagnement du gouvernement dans la formulation et la mise en œuvre d'une stratégie conjointe d'appui au développement du secteur de la sécurité (armée, police, justice) y compris la dépollution des mines et Restes Explosives de Guerre.
- Soutien à la restauration de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire et à une diminution des contraintes économiques (tracasseries, taxations illégales, etc.).
- Protection des populations affectées par le conflit à travers l'adoption d'instruments juridiques relatifs aux droits humains (nationaux et internationaux), et la mise en œuvre de mécanismes de protection assurant leur application effective .
- Mise en œuvre de mécanismes de prévention et de réponse aux violations graves des droits de l'enfant et aux besoins des enfants affectés par le conflit.
- Mise en place de mécanismes de protection et de prévention communautaire contre les violences sexuelles et basées sur le genre.
- Assistance multisectorielle et juridique de qualité aux survivants de violences sexuelles et basées sur le genre.
- Création d'opportunités pour le relèvement socio-économique et la réintégration durable pour la réduction des tensions communautaires.
- Opérationnalisation de stratégies et mécanismes de prévention et de résolution des conflits au niveau national, provincial et local afin de réduire les tensions, conflits et violences.
- L'appui au Gouvernement pour une meilleure gestion des ressources foncières et minières afin de réduire les tensions et conflits liés à ces ressources.

3. Initiatives hors UNDAF

Le contexte de fragilité de la RDC requiert la poursuite des actions humanitaires et des opérations de maintien de la paix au-delà des actions de développement et de relèvement contenues dans l'UNDAF.

Sur les dix dernières années, les besoins humanitaires sont restés très élevés comme le montre le graphique suivant :

Financement humanitaire annuel 2000-2011 (USD)



Les actions humanitaires, articulées à travers le plan d'action humanitaire annuel, continueront de bénéficier de l'appui des Nations Unies dans les zones où elles restent pertinentes. Des synergies

seront promues entre ces activités humanitaires et actions de développement surtout dans les zones l'Est du pays.

En ce qui concerne la mise en œuvre de la résolution 1991 du conseil de sécurité et de celles à venir, les actions menées par les forces de la MONUSCO et certaines composantes civiles ne sont pas comprises dans l'UNDAF.

4. Ressources de l'UNDAF

Les ressources de l'UNDAF sont évaluées, pour la période de cinq ans, à 2,4 milliards de dollars, ce qui fait une moyenne de plus de **498 millions de dollars** par an sur tout le cycle de programme 2013-2017.

Tableau 1 : Répartition des ressources estimatives par effet

| Ressources \$ 2012-2017 | | | |
|-------------------------------------------|------------------------|------------------------|----------------------|
| | Ressources Propres NUs | Ressources a mobiliser | Total |
| Gouvernance | 49,870,000 | 381,035,000 | 430,905,000 |
| Croissance et emploi | 141,877,501 | 291,583,879 | 433,461,380 |
| Services sociaux | 263,217,000 | 652,467,674 | 915,684,674 |
| VIH SIDA | 15,212,000 | 33,621,628 | 48,833,628 |
| Environnement | 15,420,000 | 155,900,000 | 171,320,000 |
| Stabilisation et Consolidation de la paix | 54,073,490 | 435,945,493 | 490,018,983 |
| Total | 539,669,991 | 1,950,553,674 | 2,490,223,665 |

En l'état, les ressources propres constituent environ **21%** des ressources totales requises. La réalisation des objectifs dépendra donc de l'effort conjoint de mobilisation de ressources qui sera entrepris par l'ensemble du Système des Nations Unies dans un contexte de crise économique mondiale.

5. Stratégies et mécanismes de mise en œuvre et de promotion de synergies

5.1. Priorisation et ciblage :

Alors que la priorisation des interventions spécifiques se fera au niveau des programmes et projets des agences, les Nations Unies, en tant que système, travailleront sur la base des principes suivants: l'approche de programmation basée sur les droits de l'homme, la promotion de l'égalité du genre, la durabilité environnementale, le développement des capacités nationales, et le rééquilibrage géographique des programmes. Par rapport au rééquilibrage géographique et compte tenu de l'étendue du territoire de la RDC, les zones les plus fragiles sur le plan socioéconomique bénéficieront d'une grande attention.

5.2. Partenariats

La mise en œuvre de l'UNDAF se fera de façon conjointe sous la responsabilité de l'Équipe de Pays et sous le leadership du Coordonnateur Résident. Elle nécessitera le partenariat avec un ensemble

d'acteurs notamment les agences des Nations Unies elles-mêmes, le gouvernement de la RDC, les bailleurs, la société civile et le secteur privé.

Entre les agences des Nations Unies, des opportunités de programme conjoint existent et devront être exploitées pour renforcer les synergies inter-agences. A la fin de l'année 2011, 36 programmes et projets conjoints entre les agences et avec la MONUSCO étaient en cours de mise en œuvre et portaient sur les problématiques liées à la promotion des OMD, la restauration de l'autorité de l'État, la réforme de la justice, le relèvement communautaire, la santé maternelle et infantile, le VIH-SIDA et la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre. En plus de ces domaines de programmation conjointe qui continueront d'être renforcés au cours du cycle de programme 2013-2017, certaines problématiques émergentes comme la protection sociale, la sécurité nutritionnelle, et le changement climatique feront l'objet de programmes conjoints.

Avec le Gouvernement de la RDC, les Nations Unies vont continuer à renforcer le dialogue autour des politiques prioritaires, à aligner les programmes sur le DSCRP et sur les politiques sectorielles, et à renforcer les capacités nationales pour mieux utiliser les modalités d'exécution nationale des projets. Ces efforts vont renforcer l'utilisation de l'expertise nationale et l'appropriation nationale des projets et programmes appuyés par les Nations Unies. La coordination des activités de l'UNDAF avec le Gouvernement se feront à travers les groupes thématiques établis dans le cadre du DSCRP 2. Cependant, pour des besoins de cohérence interne, les Nations Unies vont maintenir les groupes techniques de travail structurés autour des piliers de l'UNDAF afin d'améliorer la contribution des Nations Unies aux groupes thématiques du gouvernement. A la différence du cycle actuel, le prochain cycle offrira l'occasion d'amener le Gouvernement à s'engager dans les mécanismes de cofinancement des projets et programmes afin de maximiser leurs impacts et leur durabilité.

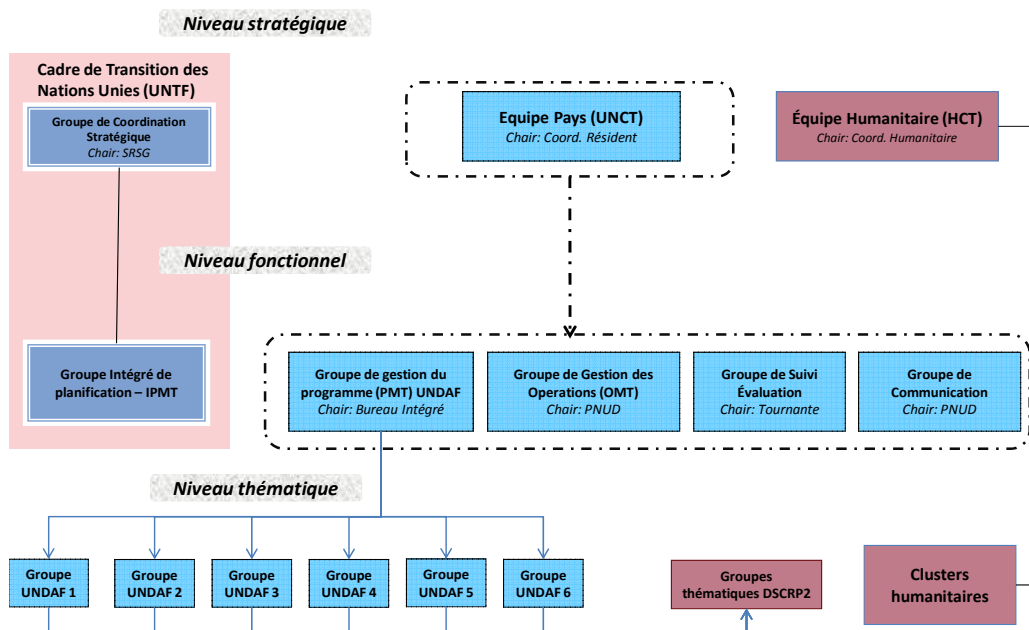
Avec les partenaires financiers, les agences des Nations Unies vont renforcer les liens de partenariat actuels sans lesquels les objectifs ambitieux de l'UNDAF ne pourront pas être réalisés. En dehors des financements des projets, les Nations Unies vont aussi engager avec les bailleurs un dialogue autour des politiques dans le but de renforcer l'agenda de l'efficacité de l'aide. Dans ce cadre, des initiatives conjointes en matière d'utilisation des mécanismes nationaux, d'harmonisation des normes, et de dialogue conjoint avec le Gouvernement seront entreprises.

Avec la société civile, les partenariats actuels vont être renforcés en tirant profit de la mise en place d'un comité consultatif de la société civile qui sera une plateforme de dialogue entre les Nations Unies et les ONG nationales. Le comité consultatif de la société civile permettra aux organisations nationales de : (i) contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes de l'Équipe de Pays, et (ii) contribuer à une meilleure communication et renforcer les liens de collaboration entre les Nations Unies et la société civile.

En plus de ces principaux acteurs, la mise en œuvre de l'UNDAF nécessitera aussi des partenariats avec le **secteur privé** qui constitue, pour une bonne part, le principal pourvoyeur d'emploi potentiel dans le pays ainsi que le principal moteur de la croissance inclusive.

5.3. Mécanismes de coordination et d'intégration

La coordination de l'UNDAF se fera à travers les mécanismes de coordination existants à savoir :



Au niveau stratégique : L'Équipe de Pays des Nations Unies, sous le leadership du Coordonnateur Résident, assurera le pilotage stratégique de l'UNDAF. Compte tenu de l'existence d'un Cadre de Transition des Nations Unies (UNTF) pour mieux établir les passerelles entre les actions de maintien de la paix et les actions de développement, l'Équipe de pays et le Groupe de Coordination Stratégique présidé par le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies se concerteront régulièrement. Aussi, un dialogue continu sera maintenu avec les acteurs humanitaires pour promouvoir des synergies et complémentarités.

Au niveau fonctionnel : Quatre groupes inter-agences sont en place :

- i) Le Groupe de Gestion de Programme (PMT), présidé par le Bureau Intégré qui réunit les directeurs des programmes de toutes les agences et propose des décisions d'ordre stratégique et programmatique à l'Équipe de Pays.
- ii) Le Groupe inter-agences de suivi-évaluation qui regroupe les chargés de suivi-évaluation des agences participantes et qui se chargera de coordonner la mise en œuvre du plan de suivi-évaluation de l'UNDAF.
- iii) Le Groupe de Communication. Ce groupe réunit les chargés de communication des agences des Nations Unies et de la MONUSCO et se chargera de coordonner les activités de communication liées à l'UNDAF.
- iv) Le Groupe des Opérations (OMT) qui est la branche opérationnelle de l'Équipe de Pays et qui réunit les directeurs des opérations des agences et fait des propositions sur l'utilisation des outils opérationnels et la mise en place de services communs.

Au niveau opérationnel et thématique, les groupes techniques de travail qui ont travaillé à la formulation de l'UNDAF seront restructurés en 6 groupes thématiques de coordination interne des actions de l'Équipe de Pays : i) Gouvernance, ii) Promotion de l'Emploi, iii) Services sociaux et protection sociale, iv) VIH-SIDA, v) Environnement et changement climatique, vi) Stabilisation et consolidation de la paix. Les 6 groupes de travail vont faciliter une meilleure cohérence interne et la participation effective des Nations Unies dans les groupes thématiques du Gouvernement.

6. Suivi et évaluation

Le suivi-évaluation de l'UNDAF 2013-2017 se fera en adoptant la combinaison des deux approches :

i) le renforcement des systèmes nationaux de suivi-évaluation, ii) la mutualisation des moyens pour le suivi-évaluation des actions communes des Nations Unies.

Le renforcement des systèmes de suivi-évaluation à l'échelle nationale constitue à la fois un objectif et un moyen de l'UNDAF 2013-2017. En effet, le gouvernement compte mettre en place, dans le cadre de la mise en œuvre du DSCR 2, un meilleur système de suivi-évaluation au plan national. Le renforcement des systèmes statistiques nationaux et l'appui à la conduite du recensement général de la population et de l'habitat participent de cet objectif.

La mutualisation des moyens au sein de l'Équipe de Pays pour le suivi-évaluation aura le double avantage de promouvoir des initiatives conjointes de suivi et d'évaluation, et de garantir leur efficacité. Au cours du cycle de programme, les agences des Nations Unies essaieront autant que possible de conduire des revues conjointes de leurs programmes comme cela a été parfois le cas au cours du cycle précédent, d'initier des études conjointes, d'effectuer des missions conjointes de terrain ensemble avec les partenaires gouvernementaux, et d'assurer un reporting annuel conjoint plus rigoureux.

La mise œuvre des actions de suivi-évaluation identifiées ci-dessous sera coordonnée par le Groupe inter-agence de suivi-évaluation. Le financement des activités conjointes de suivi-évaluation se fera sur une base ad hoc avec les contributions de toutes les agences participantes.

| Activités | Année | | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|------|------|------|------|
| | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
| 1. Suivi | | | | | |
| Reuves annuelles des programmes : Les agences des Nations Unies feront des revues de leurs programmes sur la base des produits pour lesquels elles se sont engagées. Elles seront encouragées à conduire ces revues de façon conjointe. | | | | | |
| Revue annuelle de l'UNDAF : Les progrès vers les produits et les effets seront mesurés annuellement et aboutiront à des rapports annuels conjointement préparés par l'ensemble des agences participantes | | | | | |
| 2. Évaluations | | | | | |
| Évaluation à mi-parcours : Une évaluation externe sera conduite pour non seulement améliorer la mise en œuvre de l'UNDAF en 2016 et 2017 mais | | | | | |

| Activités | Année | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------|-------|------|------|------|------|
| | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
| également formuler des recommandations pour la préparation du cycle 2018-2022. | | | | | |
| 3. Études et enquêtes | | | | | |
| Collecte des données de base pour faciliter le suivi et l'évaluation | | | | | |
| Appui au recensement général de la population | | | | | |
| Appui aux enquêtes par grappes à indicateur multiple (MICS) | | | | | |
| Appui à l'enquête démographique et de santé (EDS) | | | | | |

7. Risques et hypothèses

Conscientes du fait que la mise en œuvre des programmes dans le contexte post-conflit de la RDC, les Nations Unies vont continuer à conduire de façon régulière des analyses de risques qui affecteraient les programmes individuels dérivés de l'UNDAF. C'est pour cela que des risques et hypothèses ont été identifiés dans la matrice de résultat en annexe.

De façon globale, les éléments de risque suivants seront pris en compte dans l'initiation et la mise en œuvre des programmes :

- La poursuite ou l'extension de l'insécurité, rendant l'accessibilité plus difficile dans les zones cibles.
- Le blocage des institutions de l'État pour cause d'insuffisance de dialogue politique.
- La lenteur dans les réformes prioritaires (sécurité, justice, cadres réglementaires) nécessaires à l'amélioration de l'environnement programmatique.
- La prolongation de la crise économique internationale pouvant réduire des marges des bailleurs de fonds à financer les programmes en RDC.
- L'absence de structures financières adaptées dans certaines provinces pouvant augmenter les risques de transfert des cash et de gestion des fonds par les partenaires de mise en œuvre.

Annexe : Cadre de résultats

| Objectif de développement national : Renforcer la gouvernance et la paix (pilier 1 du DSCR 2) | | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effets/Produits | Indicateurs, lignes de base, Cible | Moyens de vérification | Risques et hypothèses | Partenaires |
| Effet 1: Le cadre institutionnel et les structures citoyennes sont renforcés en vue d'assurer la promotion des droits humains et le développement en RDC | Taux de satisfaction de la population pour les services publics (Santé, éducation, eau et électricité) ; <i>Situation de base : Santé (80 %), éducation (74 %), électricité (32 %), eau (48 %)</i> <i>Cible : Santé (90 %), éducation (80 %), électricité (60 %), eau (65%)</i> | Enquête sur la qualité et l'intégrité des services publics. | Crises postélectorales et conflits armés, baisse des revenus de l'Etat | Nations Unies: PNUD, BNUDH, UNICEF, UNFPA, MONUSCO, UNWOMEN, BIT Partie nationale : Ministères : Santé Publique, Enseignement, Développement Rural, Énergie, Finances, et Budget Institut National de Statistiques Partenaires financiers |
| | % des institutions mises en place et fonctionnelles conformément à la constitution de 2006 <i>Situation de base : 17. Cible : 36</i> | Études et enquêtes de l'évaluation de la situation sur terrain. | Volonté politique peu claire pour les réformes, insécurité résiduelle, déficit de neutralité des structures citoyennes (OSC et médias), insuffisance des règles budgétaires. | |
| | % du budget national alloué et décaissé en faveur des services sociaux de base <i>Situation de base : 10%. Cible : 40%</i> | La loi des finances, CDMT sectoriels, les rapports d'exécution budgétaires et le Tableau des Opérations Financières de l'État. | | |
| Produit 1.1. L'administration publique dispose des capacités pour appliquer les réformes, les lois et les mesures gouvernementales | % de progression des lois organiques prévues par la Constitution et des lois ordinaires adoptées <i>Situation de base : 77 dont 14 lois organiques</i> <i>Cible : 23 lois organiques</i> | Les statistiques du Parlement et le journal officiel de la RDC. | Crises politiques, difficultés d'atteindre le quorum aux sessions parlementaires. Absence de mécanismes de rationalisation des services administratifs | Nations Unies : PNUD, BNUDH, UNICEF, UNFPA, MONUSCO, UNWOMEN, BIT Partie nationale : Ministères : Justice Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Aménagement du Territoire Parlement Partenaires financiers |
| | Nombre de lois relatives à la réforme de l'administration publique adoptées et promulguées Situation de base : (PNUD/GA) : 1 statut général du personnel, 2 documents relatifs à la protection sociale et à la mise à la retraite, 2 statuts particuliers élaborés ; textes non promulgués, non vulgarisés, non appliqués Cible : (PNUD/GA) textes d'application du statut élaborés, lois et règlements élaborés pour l'administration centrale, provinciale et locale promulgués, vulgarisés et appliqués | Nouvel organigramme et les rapports de restructuration. | | |

| Objectif de développement national : Renforcer la gouvernance et la paix (pilier 1 du DSCR 2) | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effets/Produits | Indicateurs, lignes de base, Cible | Moyens de vérification | Risques et hypothèses | Partenaires |
| Produit 1.2. La planification du développement, la coordination et la gestion des ressources publiques sont améliorées en vue d'offrir des services sociaux de base de qualité | <p>Nombre des provinces dotées de plan de développement provincial jugés participatifs et inclusifs ;</p> <p>Situation de base : 4 Plans de Développement Provinciaux (PDP)</p> <p>Cible : 11 PDP</p> | PDP, guide de planification, rapports périodiques du PADDL (Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Locale) | <p>Instabilité continue dans les zones affectées par les conflits</p> <p>Manque de financement</p> <p>Absence de référentiel législatif et réglementaire</p> <p>Besoin de la mise en place d'une politique nationale de gestion de l'aide, mise en place de mécanismes efficaces de suivi et évaluation des politiques publiques</p> | <p>Nations Unies : PNUD, UNICEF, UNFPA, FAO, PAM</p> <p>Partie nationale : Ministères : Plan, Finance, Budget, Décentralisation, Intérieur.</p> <p>Partenaires financiers</p> |
| | <p>Nombre des provinces qui ont modernisé le processus des recettes et des dépenses</p> <p>Situation de base : 2 provinces (Équateur et Nord-Kivu)</p> <p>Cible : 11</p> | Rapports budgétaires de chaque province. | | |
| | <p>% des aides extérieures appréhendées par la Plateforme de la Gestion de l'Aide et des Investissements (PGAI)</p> <p>Situation de base : 80%. Cible : 100%</p> | Rapports produits par la PGAI | | |
| Produit 1.3. L'exécutif, les élus et les structures citoyennes sont appuyés pour une meilleure reddition de compte et le suivi de la gestion de la chose publique | <p>Nombre de questions au gouvernement et Rapports de contrôle et de missions d'enquêtes parlementaires effectués.</p> <p>Situation de base : 175 (législature finissant)</p> <p>Cible : 225 (prochaine législature)</p> | <p>Les statistiques parlementaires, les rapports de la Cour des Comptes et des autres organes de contrôle de l'exécutif, la régularité de publication de la loi de règlement.</p> <p>Idem</p> | <p>Faiblesse des capacités techniques des acteurs, insuffisance dans la vulgarisation des actes publics</p> <p>Besoin d'accroître la culture de reddition de compte.</p> | <p>Nations Unies : PNUD, UNICEF, MONUSCO</p> <p>Partie nationale : Parlement Société Civile</p> <p>Partenaires financiers</p> |
| | <p>Nombre de rapports de la Cour des comptes</p> <p>Situation de base : 5 rapports d'observations de la Cour des comptes sur le projet de loi portant arrêt des comptes (2005 à 2009)</p> <p>Cible : 3 rapports par an (observations sur la loi de règlement et 2 rapports thématiques)</p> | | | |

| Objectif de développement national : Renforcer la gouvernance et la paix (pilier 1 du DSCR 2) | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effets/Produits | Indicateurs, lignes de base, Cible | Moyens de vérification | Risques et hypothèses | Partenaires |
| | <p>Nombre d'organisations de la société civile et de media qui sont capables d'exploiter les rapports de la cour des comptes/des commissions d'enquête du Parlement et à même de demander des comptes aux pouvoirs publics.</p> <p><i>Situation de base : 10 OSC, 20 groupes thématiques des OSC et 30 journalistes, 1 Réseau des journalistes</i></p> <p><i>Cible : 75 Journalistes formés par an, 1 plateforme des OSC (regroupement de 8 OSC) et 1 réseau national des journalistes (50 membres) structurés et opérationnels</i></p> | Rapports des sessions de formation en faveur des OSC et des médias. | Entraves à l'exercice de leur fonction de la part du pouvoir public. | |
| Produit 1.4. : L'accès à la justice, la promotion des droits humains, la protection des biens et des personnes sont améliorés afin d'assurer la paix sociale | % des cas de violation des droits de l'homme documentés ayant obtenu au moins un premier jugement; <i>Situation de base : 20%. Cible : 60%</i> | Rapport du monitoring judiciaire | Dysfonctionnement du système judiciaire Distance entre les justiciables et les instances judiciaires Manque d'infrastructures Manque de volonté à financer les projets | <p>Nations Unies : BNUDH, MONUSCO, PNUD, UNICEF</p> <p>Partie nationale : Ministères : Justice, Défense</p> <p>Partenaires financiers</p> |
| | Nombre de Tribunaux de première instance et de Tribunaux de Paix réhabilités/construits et fonctionnels <i>Situation de base : environ 30. Cible : 169</i> | Rapports des agences | | |
| | Nombre de brigades des FARDC casernés <i>Situation de base : 2. Cible : 18</i> | Rapports des Agences et des visites de terrain | | |
| Produit 1.5 : Les capacités du système statistique national sont renforcées pour la gouvernance démocratique | <p>Nombre de directions provinciales de l'Institut national de statistiques (INS) dotées d'unités de production statistique</p> <p><i>Situation de base : 3. Cible : 11</i></p> | Rapports statistiques publiés par les directions provinciales | <p>Retard dans la mise en œuvre du programme de développement de la statistique</p> <p>Insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières appropriées</p> | <p>Nations Unies : UNFPA, UNICEF, PNUD, PAM, FAO, OMS, UNESCO, BIT</p> <p>Partie nationale : Institut national de statistiques Ministères : Intérieur, Sécurité, Décentralisation, et</p> |

| Objectif de développement national : Renforcer la gouvernance et la paix (pilier 1 du DSCR 2) | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effets/Produits | Indicateurs, lignes de base, Cible | Moyens de vérification | Risques et hypothèses | Partenaires |
| | Existence des données du recensement général de la population et de l'habitat réalisé <i>Situation de base : Non. Cible : Oui</i> | Rapports d'analyse thématiques, base des données IMIS. | Retard dans la mobilisation des ressources internes et externes | Aménagement du Territoire Partenaires financiers |
| | Taux d'enregistrement des naissances, mariages et décès à l'état-civil. <i>Situation de base : naissances (28 %), mariages (42 %), décès (4,8 %). Cible : naissances (50 %), mariages (60 %), décès (45 %).</i> | Rapports d'enquêtes sur les données d'état-civil. EDS/MICS | Faibles capacités des services d'état-civil et mécanisme inapproprié d'enregistrement | |
| Produit 1.6 : Le processus de décentralisation approfondi et les économies locales relancées pour la promotion des entités territoriales locales | Nombre d'Entités Territoriales Décentralisées (ETD) dotées de plan de développement local jugé participatif et inclusif ; <i>Situation de base : 16 Plans locaux réalisés. Cible : 30</i> | Documents et guide de planification | Manque de financement, volonté politique peu claire dans la mise en œuvre de la décentralisation, divers conflits intra et interinstitutionnels | Nations Unies : PNUD, MONUSCO, UNHCR Partie nationale : Ministères : Décentralisation, Intérieur, Sécurité, Aménagement du Territoire, Plan Société civile Partenaires financiers |
| | Taux de représentativité des femmes dans les institutions publiques <i>Situation : 6 % de femmes au parlement Cible : 30% de femmes dans les institutions d'ici 2017</i> | Rapports gouvernementaux : EDS, MICS RNDH | Déficit de volonté politique, de financement et de suivi et évaluation de la part du Ministère du Genre | |
| Produit 1.7 : Les mécanismes nationaux et politiques publiques sont renforcés pour la promotion de l'équité du | Taux des femmes accédant aux mécanismes de protection contre les violences sexuelles et basées sur le genre <i>Situation de base : Faible Cible : au moins 60 % d'ici 2017</i> | Rapports gouvernementaux : EDS, MICS RNDH | Persistance des normes socioculturelles peu propices à l'équité du genre | Nations Unies : UNWOMEN, UNFPA, PNUD, ONUSIDA, UNICEF, UNESCO, PAM, OMS, MONUSCO, BIT |

| Objectif de développement national : Renforcer la gouvernance et la paix (pilier 1 du DSCR 2) | | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effets/Produits | Indicateurs, lignes de base, Cible | Moyens de vérification | Risques et hypothèses | Partenaires |
| genre | <p>Nombre de politiques et mécanismes formels pour la promotion de l'accès équitable aux services publics par les hommes et les femmes</p> <p><i>Situation de base : 12 mécanismes institutionnels pro-genre</i></p> <p><i>Cible : 12 Commissions parlementaires, 1 Mécanisme de reddition de comptes axé sur le genre, 10 mécanismes budgétaires sensibles au genre, 11 Stratégies provinciales d'intégration du genre</i></p> | Rapports gouvernementaux : EDS, MICS RNDH, Convention sur l'Élimination de toutes formes de Discrimination à l'égard des Femmes. | Déficit de volonté politique de financement et de suivi et évaluation de la part du Ministère du Genre, Absence d'un mécanisme gouvernemental de reddition de compte axée sur le genre, disponibilité et activisme des organisations des droits humains et des organisations féminines, déficit du leadership citoyen des femmes. | OIM, PNUD, MONUSCO, UNHCR Partie nationale : Ministères : Intérieur, Sécurité, Décentralisation, Justice, Genre Partenaires financiers |
| 1.8. Les mécanismes d'intégration régionale et de gestion des migrations / frontières sont renforcés | <p>Niveau d'harmonisation des législations sur les migrations et les échanges transfrontaliers</p> <p>Qualité des services de contrôle au niveau des frontières</p> <p><i>Situation de base : Faible</i></p> <p><i>Cibles : Législations harmonisées, meilleure efficacité des services de contrôle frontalier.</i></p> | Rapports d'évaluation de la législation et des procédures Rapport sur le trafic des personnes | Réticence d'harmonisation des législations ou de cohabitation due à une forte propension à la souveraineté des États, insécurité ou instabilité politique au sein même ou | Nations Unies : IOM, MONUSCO, PNUD, UNHCR UNWOMEN, UNFPA, UNICEF, UNESCO, PAM, OMS, BIT, UNOPS Partie nationale : Ministère de l'Intérieur, Sécurité, |
| | <p>Nombre de législations migratoires harmonisées avec les pays voisins</p> <p><i>Situation de base : Faible. Cible : 3 pays frontaliers</i></p> | Rapports des commissions bilatérales Législations migratoires | | |

| Objectif de développement national : Renforcer la gouvernance et la paix (pilier 1 du DSCR 2) | | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------------------------------|
| Effets/Produits | Indicateurs, lignes de base, Cible | Moyens de vérification | Risques et hypothèses | Partenaires |
| | <p>Nombre de postes frontaliers uniques incluant une gestion des frontières intégrée pour la RDC</p> <p><i>Situation de base : Aucun poste unique, 4 postes de gestion de frontière intégrée du côté RDC</i></p> <p><i>Cible : 5 postes uniques, 2 postes intégrés pour chacune des 8 provinces</i></p> | Rapports sur la remise des postes frontaliers | entre les Etats | <p>Décentralisation</p> <p>Partenaires financiers</p> |

| Objectif de développement national : Diversifier l'économie, accélérer la croissance et promouvoir l'emploi (pilier 2 du DSCR 2) | | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effets | Indicateurs, lignes de base, Cible | Moyens de vérification | Risques et hypothèses | Partenaires |
| <p>Effet 2: Les institutions publiques mettent en œuvre efficacement des politiques et des programmes concertés d'appui aux acteurs-clés œuvrant dans les secteurs porteurs susceptibles d'accélérer la création d'emplois et de revenus</p> | <p>Nombre de politiques élaborées et de programmes inclusifs et créateurs d'emplois et de revenus mis en œuvre</p> <p><i>Situation de base : 0. Cible : 5</i></p> | Rapport des agences des Nations Unies et des programmes | <p>Insécurité et instabilité politique</p> <p>Indisponibilité de ressources</p> | <p>Nations Unies: FAO, PAM, BIT, PNUE, ONUDI, FIDA, UNOPS, PNUD, UNESCO</p> <p>Partie nationale: Ministères : Agriculture, Développement Rural, Industrie, Commerce, PME, Emploi, Travail et Prévoyance Sociale Secteur privé</p> <p>Partenaires financiers</p> |
| | <p>Pourcentage d'augmentation des emplois décents et de revenus générés par les programmes mis en œuvre</p> <p><i>Situation de base : 0 Cible : 20%</i></p> | Rapports d'évaluation Enquête 1-2-3. | Absence ou faible engagement des institutions et communautés | |

| Objectif de développement national : Diversifier l'économie, accélérer la croissance et promouvoir l'emploi (pilier 2 du DSCR 2) | | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effets | Indicateurs, lignes de base, Cible | Moyens de vérification | Risques et hypothèses | Partenaires |
| Produit 2.1. Les institutions et les communautés sont dotées d'outils qui améliorent la productivité durable dans le secteur rural, la transformation, la commercialisation des produits agricoles, forestiers, artisanaux et culturels. | Nombre de programmes effectifs en appui aux institutions et communautés <i>Situation de base : ONUDI 1, FAO : 5.</i> <i>Cible : ONUDI 5, FAO 10</i> | Rapport des agences et des programmes Visites de terrain | Insécurité et instabilité politique Indisponibilité de ressources | Nations Unies: FAO, PAM, BIT, ONUDI, FIDA, PNUD Partie nationale: Agriculture, Développement Rural, Industrie PME, Emploi, Secteur privé Travail et Prévoyance Sociale Partenaires financiers |
| Produit 2.2. Les institutions et les communautés sont pourvues d'outils qui assurent le développement soutenable des chaînes de valeur, notamment agro-industrielles, et la mise en place d'une infrastructure qualité | Nombre de chaînes de valeur agroindustrielles appuyées ainsi que d'outils développés par les institutions et les communautés avec l'appui des agences <i>Situation de base : 3. Cible : 10</i> | Rapport des agences et du gouvernement Visites de terrain | Insécurité et instabilité politique Indisponibilité de ressources Absence ou faible engagement des institutions et communautés | Nations Unies: PAM, BIT, ONUDI, UNOPS, FIDA, PNUD, FAO Partie nationale: Ministères : Agriculture, Industrie, Commerce, PME Secteur privé Partenaires financiers |
| | Nombre d'institutions et de communautés pourvues d'outils de développement des chaînes agroindustrielles et qui les mettent en application <i>Situation de base : 20. Cible : 100</i> | Enquêtes et études d'évaluation des programmes | | |
| Produit 2.3. Les entreprises, PME/PMI, bénéficient des programmes de mise à niveau, de promotion de l'investissement et de méso finance. | Nombre de PME/PMI ayant bénéficié des programmes de mise à niveau, de promotion de l'investissement et de méso finance <i>Situation de base : 0. Cible : 120</i> | Rapport des agences et des programmes Rapports du gouvernement Visites de terrain | Climat des affaires peu favorable Indisponibilité de ressources Absence ou faible engagement des principaux acteurs | Nations Unies : PAM, BIT, ONUDI, UNOPS, FIDA, PNUD Partie nationale : Ministère des Petites et Moyennes Entreprises Secteur privé, Agriculture, Industrie, Commerce, PME Partenaires financiers |
| | Pourcentage d'augmentation des emplois décents créés dans ces PME/PMI <i>Situation de base : 0. Cible : 20%</i> | Enquêtes et études d'évaluation des programmes | | |
| Produit 2.4. Les capacités des institutions publiques | Une politique de promotion et de soutien à l'emploi décent est élaborée et mise en œuvre | Rapport des agences, des programmes et des | Manque de volonté politique | Nations Unies : BIT, FAO, ONUDI, |

| Objectif de développement national : Diversifier l'économie, accélérer la croissance et promouvoir l'emploi (pilier 2 du DSCR 2) | | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effets | Indicateurs, lignes de base, Cible | Moyens de vérification | Risques et hypothèses | Partenaires |
| sont renforcées pour assurer efficacement la promotion de l'emploi décent au niveau national et local | <i>Situation de base : 0. Cible : 1</i> | institutions publiques | Indisponibilité de ressources | UNESCO, PNUD UNOPS, Partie nationale : Ministères : Emploi Secteur privé, industrie, PME Partenaires financiers |
| Produit 2.5. Des opportunités d'emplois et de formation professionnelle sont accrues en particulier pour les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables. | Nombre d'incubateurs d'emplois décents créés et fonctionnels <i>Situation de base : 0. Cible : 4</i> | Rapport des agences, des programmes d'appui et des institutions | Insécurité et instabilité politique Indisponibilité de ressources Absence ou faible engagement des institutions et du secteur privé | Nations Unies : BIT, ONUDI, UNESCO, PNUD, UNOPS, Partie nationale : Ministères : Emploi, Travail et Prévoyance Sociale, Enseignement supérieur et universitaire Secteur privé Partenaires financiers |
| | Nombre d'écoles ou de centres de formation professionnelle construits ou réhabilités et équipés <i>Situation de base : 0. Cible : 5</i> | Visites des écoles et centres | | |
| | Nombre d'élèves formés, recyclés ou requalifiés <i>Situation de base : 0. Cible : 500 élèves</i> | | | |
| Produit 2.6. Les institutions publiques développent mettent en œuvre des outils d'aménagement durable de l'espace | Nombre d'institutions ayant développé des outils d'aménagement durable de l'espace <i>Situation de base : 0. Cible : 2</i> | Rapport des agences, des programmes d'appui et des institutions publiques en charge de l'aménagement du territoire | Absence ou faible engagement des institutions | Nations Unies : UNOPS, BIT, IOM, PAM, UNHCR ONU HABITAT Partie nationale : Ministères : Décentralisation et Aménagement du territoire, Urbanisme et Habitat Partenaires financiers |
| | Nombre d'outils développés et mis en œuvre <i>Situation de base : 0. Cible : 4</i> | | | |
| Produit 2.7. Les populations, et particulièrement les groupes vulnérables, ont | Nombre de personnes, y compris femmes jeunes, ainsi que celles appartenant à des groupes vulnérables (hommes, femmes), qui ont pu créer des micro-entreprises, PME/PMI et ont eu accès au financement | Rapport des agences et des programmes d'appui à l'entrepreneuriat et au financement inclusif | Instabilité politique Cadre réglementaire peu favorable | Nations Unies : UNCDF, PNUD, UNESCO, ONUDI BIT, UNOPS, PAM, FAO, |

| Objectif de développement national : Diversifier l'économie, accélérer la croissance et promouvoir l'emploi (pilier 2 du DSCR 2) | | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|------------------------|-----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effets | Indicateurs, lignes de base, Cible | Moyens de vérification | Risques et hypothèses | Partenaires |
| accès à des outils adaptés au développement de l'entrepreneuriat et au financement de leurs activités | inclusif <i>Situation de base : 0. Cible : 10 000</i> | | | FIDA. Partie nationale : Banque Centrale, Ministères : Finances, Industrie, Ministère des finances, Ministère des PME Partenaires financiers |

| Objectif de développement national : Améliorer l'accès aux services sociaux de base et renforcer le capital humain (pilier 3 du DSCR 2) | | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effets | Indicateurs, lignes de base, Cible | Moyens de vérification | Risques et hypothèses | Partenaires |
| Effet 3: Les populations et en particulier les groupes vulnérables bénéficient d'une offre et utilisation accrue des services sociaux de base de qualité avec un intérêt particulier pour la résolution des conflits et la consolidation de la paix | <p>Taux net de fréquentation (TNF) du cycle primaire dans le quintile plus pauvre. Taux actuel 64% Cible 79% Une augmentation avec 731 000 enfants (60% filles) 6-11 ans des plus pauvres. (TNF actuel pour l'ensemble des quintiles 75%. Cible 90%)</p> <p>Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans dont les mères sans aucune éducation de quintile plus pauvre 198/1000 Cible 150/1000 (Taux pour l'ensemble des quintiles 158/1000)</p> <p>Taux de mortalité maternelle actuelle 540 décès par 100000 naissances vivantes, Cible : 300/100000 (ii) Proportion des accouchements assistés par un personnel qualifié ; Situation de base : 74 % ; Cible (85 %)</p> <p>(ii) taux de prévalence contraceptive moderne ; Situation</p> | <p>Rapports MICS/EDS</p> <p>Rapports MICS/EDS</p> <p>Rapports EDS, Recensement, PNDS</p> <p>Rapports MICS/EDS</p> | Volonté politique, Implication des autorités politico-administratives, de la société civile et des communautés | <p>Nations Unies : UNICEF, UNESCO, OMS, UNFPA, ONUSIDA,</p> <p>Partie nationale : Ministères : Santé Publique, Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, Affaires sociales</p> <p>Partenaires financiers</p> |

| Objectif de développement national : Améliorer l'accès aux services sociaux de base et renforcer le capital humain (pilier 3 du DSCR 2) | | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effets | Indicateurs, lignes de base, Cible | Moyens de vérification | Risques et hypothèses | Partenaires |
| | <p>de base : 5,4 % ; Cible (10 %)</p> <p>% des membres des ménages dans le quintile plus pauvre utilisant une source d'eau de boisson améliorée. Taux actuel 10% Cible 50% (Taux actuel pour l'ensemble des quintiles 47%).</p> <p>Taux de scolarisation des orphelins par rapport aux non-orphelins âgés de 10-14 ans Taux actuel 74% Cible 100%</p> <p>% des enfants de 6-13 ans hors de l'école qui sont orphelins. Pourcentage actuel 5, 5% (415000 de 7, 6 millions d'enfants de 6-13 ans hors de l'école primaire). Cible 0%</p> <p>Enfants âgés de moins de 5 ans ayant eu la diarrhée et reçu une TRO avec poursuite de l'alimentation Situation de base : 39% Cible : 70%</p> | | | |
| Produit 3.1. Les populations et en particulier les groupes vulnérables bénéficient d'un accès amélioré aux interventions essentielles de santé avec un accent particulier sur la santé | <p>Taux de couverture DTC3 (vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche) des enfants de 1 an : Taux actuel 61%. Cible 80%.</p> <p>(i) Proportion de structures offrant les SONUB (soins obstétricaux et néonataux d'urgence de base) Situation de base : 7 %</p> | <p>Rapports MICS/EDS</p> <p>Enquête sur l'offre des services de qualité des SONUB</p> | <p>Accompagnement et supervision formative assurés</p> <p>Implication du gouvernement et des partenaires,</p> | <p>Nations Unies : UNICEF, UNFPA, PAM, OMS, UNOPS, PAM</p> <p>Partie nationale : Ministères : Santé Publique, Affaires sociales, Agriculture</p> |

| Objectif de développement national : Améliorer l'accès aux services sociaux de base et renforcer le capital humain (pilier 3 du DSCR 2) | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effets | Indicateurs, lignes de base, Cible | Moyens de vérification | Risques et hypothèses | Partenaires |
| maternelle, infanto-juvénile et nutritionnelle | <p>Cible : 30 %</p> <p>(ii) Nombre de nouvelles acceptantes des méthodes de planification familiale Situation de base : 0 Cible : 5 millions</p> <p>% des enfants de moins de 5 ans dormant sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII) Pourcentage actuel 38%. Cible 65%.</p> <p>% d'enfants de moins de 6 mois nourris exclusivement au sein Pourcentage actuel 37%. Cible 60%</p> <p>Taux d'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans. Taux actuel: 24%, cible : < 10%</p> <p>% des enfants de 6 à 23 mois qui ont reçu l'apport alimentaire minimum acceptable (en dehors de l'allaitement maternel); Taux actuel: 3,7 (EDS) Cible: 20%</p> | <p>Rapport PNSR (Programme National de Santé de la Reproduction)</p> <p>Rapport MICS/EDS</p> <p>Rapport MICS/EDS Bases de donnéesPEV</p> <p>Rapports MICS/EDS</p> <p>Rapports MICS/EDS</p> | <p>La distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action(MILD) assurée</p> <p>Existence d'un réseau significatif d'ONG locales et internationales</p> | <p>Société civile</p> <p>Partenaires financiers</p> |
| Produit 3.2. Les populations et en particulier les groupes vulnérables ont accès à un enseignement et une formation professionnelle équitables et de qualité | <p>Pourcentage d'enfants de 6 ans inscrits à la première année primaire (Filles/Garçons). Situation de base : 52%/50%). Cible : 75%/75%</p> <p>Le taux brut d'achèvement au primaire : Situation de base : 56% en 2010 Cible : 85% (Source EPSP)</p> | <p>Rapports MICS/EDS</p> <p>Rapports EPSP/MICS/EDS</p> | <p>Opportunités : Implication des autorités politico-administratives, de la société civile et des communautés</p> | <p>Nations Unies : UNICEF, UNESCO, BIT, UNOPS, UNFPA, OMS, PAM</p> <p>Partie nationale : Ministères :</p> |

| Objectif de développement national : Améliorer l'accès aux services sociaux de base et renforcer le capital humain (pilier 3 du DSCR 2) | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effets | Indicateurs, lignes de base, Cible | Moyens de vérification | Risques et hypothèses | Partenaires |
| | <p>Nombres d'enfants et adolescents déscolarisés (5-17 ans) qui sont inscrits dans les écoles primaires ou les services alternatifs d'apprentissage Nombre actuel 66000. Cible : 4 millions</p> <p>% des écoles primaires conformes aux normes nationales de la qualité de l'enseignement et qui servent en tant qu'école d'application. Pourcentage actuel : 0 Cible : 25%</p> | Rapports EPSP | | <p>Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel</p> <p>Société civile</p> <p>Partenaires financiers</p> |
| Produit 3.3. Les populations et en particulier les groupes vulnérables ont accès aux services améliorés d'eau potable et d'assainissement en milieu rural et périurbain. | <p>Nombre de villages assainis augmenté. Situation de base 1100.Cible : 6000 villages assainis répartis dans toutes les provinces et au moins 50% des zones de santé (ZS)</p> <p>Nombre d'écoles et instituts assainis ayant inclus les méthodes de communication participative appliquées au développement rural dans leurs curricula. Situation de base : 324. Cible 1750écoles assainies réparties dans toutes les provinces</p> <p>Les programmes villages et écoles assainis inscrits dans les lignes budgétaires provinciales : Situation de base : 0. Cible : 11</p> <p>Nombre d'étudiants formés en méthode de communication participative appliquée au développement de l'accès à l'eau potable, hygiène et l'assainissement en milieu rural et périurbain. Situation de</p> | <p>Base de données du programme Village assaini en RDC (Ministère de la SantéPublique)</p> <p>Rapport Annuel du programme de coopération Base de données EA (EPSP)</p> <p>Rapport Annuel du programme de coopération Base de données EA (EPSP)</p> | <p>SEA et AC nommés à leur poste. ONG existent dans les ZS.</p> <p>Participation des instituts de formation autorisés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur</p> <p>Idem</p> | <p>Nations Unies : UNICEF, PNUE, OMS, UNHCR, UNOPS, FAO, PAM</p> <p>Partie nationale : Ministère du Développement Rural Ministère de l'Enseignement Supérieur</p> <p>Société civile</p> <p>Partenaires financiers</p> |

| Objectif de développement national : Améliorer l'accès aux services sociaux de base et renforcer le capital humain (pilier 3 du DSCR 2) | | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effets | Indicateurs, lignes de base, Cible | Moyens de vérification | Risques et hypothèses | Partenaires |
| | base 0. Cible 500. | | | |
| Produit 3.4. La vulnérabilité de la population congolaise est atténuée à travers une assistance sociale adaptée | <p>Nombre d'adolescents/jeunes formés augmentés en VIH/SR y inclus la prévention des violences sexuelles, en paix et citoyenneté (F/G); Situation de base : 356837. Cible : 1500000</p> <p>Nombre d'enfants vulnérables qui ont accès à des services sociaux de base Situation de base : 223342 (filles)/241731 (garçons), cible : 1,5 million</p> | <p>Rapport Ministère de la Jeunesse</p> <p>Rapports de coordination provinciale</p> <p>Rapports du Ministère des Affaires Sociales.</p> | <p>Stabilité dans le pays</p> <p>Implication du Ministère des Affaires Sociales</p> <p>Disponibilité des personnes ressources</p> | <p>Nations Unies: UNICEF, BIT, PNUD, OMS, MONUSCO, UNHCR, UNFPA, PAM</p> <p>Partie nationale : Ministère des Affaires Sociales Société civile</p> <p>Partenaires financiers</p> |
| Produit 3.5. Les capacités institutionnelles des structures en charge des mécanismes formels et informels de protection sociale sont renforcées | <p>% des territoires et communes mettant en œuvre les conditions de «communautés protégées» Situation de base : 31%, Cible : 80%</p> | <p>Rapports de coordination provinciale</p> | <p>Volonté politique</p> | <p>Nations Unies: UNICEF, BIT, PNUD, PAM, OMS, MONUSCO, UNHCR, UNFPA</p> <p>Partie nationale : Ministère Affaires Sociales Société civile</p> <p>Partenaires financiers</p> |

| Objectif de développement national : Améliorer l'accès aux services sociaux de base et renforcer le capital humain (pilier 3 du DSCR 2) | | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|------------------------|-----------------------|-------------|
| Effets | Indicateurs, lignes de base, Cible | Moyens de vérification | Risques et hypothèses | Partenaires |

| Objectif de développement national : Améliorer l'accès aux services sociaux de base et renforcer le capital humain (pilier 3 du DSCR 2) | | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effets | Indicateurs, lignes de base, Cible | Moyens de vérification | Risques et hypothèses | Partenaires |
| Effet 4. La réponse nationale à l'épidémie de VIH est améliorée et élargie | <p>% de jeunes femmes et de jeunes hommes âgés de 15-24 ans infectés par le VIH Situation de base 2010 4%. Cible : A déterminer.</p> <p>% de femmes enceintes séropositives à qui on a administré des antirétroviraux pour réduire le risque de la transmission mère-enfant Situation de base 2010 : 4% Cible 90%</p> <p>% de nourrissons nés de mères séropositives qui sont infectés Situation de base 23% Cible : Moins de 5%</p> <p>Taux d'utilisation du condom lors des rapports sexuels à risques. Situation de base : 16 % Cible : 30 %)</p> | Rapport UNGASS, Rapport AU, Rapport OMD, REDES | Non respect des engagements nationaux et régionaux pour le financement de la lutte | <p>Nations Unies: ONUSIDA, BIT, UNFPA, UNICEF, OMS, PNUD, UNHCR, UNOPS, PAM, UNWOMEN, UNESCO, FAO, MONUSCO</p> <p>Partie nationale : Ministère de la Santé Publique, PNMLS</p> <p>Bailleurs (PEPFAR-Fonds mondial-SNU et bilatéraux)</p> |
| Produit 4.1. Les institutions publiques/privées/communautaires et les confessions religieuses portent à l'échelle le programme d'élimination de la transmission du VIH des parents à l'enfant et des soins, traitements et soutien aux PVVIH. | <p>Pourcentage de structures offrant la PTME (Baseline 2010 : 11,4% Cible 2015 : 70%)</p> <p>-Nombre de structures et organisations aptes à élaborer des plans axés sur l'évidence aligné sur le PSN et le plan national d'élimination de la transmission du VIH /Sida de la mère à l'enfant (Baseline 2010 : 1 structure nationale avec 1 PSN, niveau provincial : 0 ; Cible : 11 structures provinciales)</p> <p>-Couverture du traitement ARV parmi les enfants (Baseline 2009 : 9-23%, Cible : 90%)</p> | Rapport de revue du Plan Conjoint | Insécurité et instabilité politique Indisponibilité de ressources | <p>Nations Unies: ONUSIDA, BIT, UNFPA, UNICEF, OMS, PNUD, UNHCR, UNOPS, PAM, UNWOMEN, UNESCO, FAO, MONUSCO</p> <p>Partie nationale : Ministère de la Santé Publique, PNMLS Société civile</p> <p>Partenaires financiers</p> |

| Objectif de développement national : Améliorer l'accès aux services sociaux de base et renforcer le capital humain (pilier 3 du DSCR 2) | | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effets | Indicateurs, lignes de base, Cible | Moyens de vérification | Risques et hypothèses | Partenaires |
| Produit 4.2 Les capacités des structures nationales, provinciales et locales pour la coordination, la planification et le suivi de la réponse multisectorielle au VIH-sida sont accrues. | <p>Nombre des structures de coordination fonctionnelles aux différents niveaux Situation de base : 1 PNMLS national et 11 provinciaux, OSC : 4 Cibles: 1 PNMLS national et 11 provinciaux, OSC : 6</p> <p>Nombre de réseaux des organisations de la société civile contribuant au leadership de la réponse nationale Situation de base 4. Cibles : 6</p> | Rapport de revue du Plan Conjoint | Faible engagement des institutions | <p>Nations Unies: ONUSIDA, BIT, UNFPA, UNICEF OMS, PNUD, UNHCR, UNOPS UNWOMEN, UNESCO, FAO, MONUSCO PAM:</p> <p>Partie nationale : Société civile, ministère de la santé, PNMLS</p> <p>Partenaires financiers</p> |

| Objectif de développement national : Protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique (pilier 4 du DSCR 2) | | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effets | Indicateurs, lignes de base, Cible | Moyens de vérification | Risques et hypothèses | Partenaires |
| Effet 5. L'État congolais améliore la gestion de ses ressources naturelles minières, énergétiques, biodiversité et foncières et des bénéfices associés, les | <p>Taux de dégradation nette des forêts Situation de base 0,15 %. Cible : 0,05 %</p> | Rapports nationaux sur le progrès vers l'économie verte/ Rapport annuel du gouvernement sur l'état de l'environnement et des forêts | <p>Risques: Non respect des engagements internationaux et des lois ; Crise financière internationale Échecs/ impasse des négociations internationales sur le climat et le</p> | <p>Nations Unies : PNUD, FAO, PNUE ONUDI, ONUHABITAT</p> <p>Partie nationale : ICCN, Ministères : agriculture, énergie, environnement, plan, finances, budget, foncier, aménagement</p> |
| | <p>Part des fonds verts dans le budget de l'état. Baseline: 0% Cible : 2 %</p> | Rapports nationaux de suivi sur le progrès vers l'économie verte | | |

| Objectif de développement national : Protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique (pilier 4 du DSCR 2) | | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effets | Indicateurs, lignes de base, Cible | Moyens de vérification | Risques et hypothèses | Partenaires |
| mécanismes de gestion des catastrophes et s'engage dans l'économie verte | <p>Nombre de Plan d'Actions Prioritaire (PAP) provinciaux intégrant le plan de contingence et les systèmes d'alerte précoce.</p> <p>Situation de base : 0 PAP. Cible: 6PAP</p> | Rapports nationaux sur le progrès vers l'économie verte | <p>développement durable.</p> <p>Hypothèses : Appuis financiers internationaux conséquents fournis à la RDC</p> <p>Une politique volontariste de la part de l'État congolais dans la voie vers l'économie verte.</p> | <p>du territoire, industrie, culture, décentralisation, éducation, santé</p> <p>Institutions régionales</p> <p>Secteur privé</p> <p>Société civile</p> <p>Partenaires financiers</p> |
| | <p>Les bureaux du MECNT sont entièrement opérationnels dans les provinces.</p> <p>Situation de base : faible présence opérationnelle dans les provinces ; Cible : 3 provinces</p> | <p>Rapports provinciaux</p> <p>Visites de terrain</p> | | |
| Produit 5.1. Les stratégies et politiques environnementales, ainsi que celles portant sur l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques sont élaborées et mises en œuvre. | <p>Les secteurs clés de production sont dotés d'une stratégie d'atténuation au changement climatique</p> <p>Situation de base : 0. Cible: 3 NAMA en place</p> | Rapports nationaux sur le progrès vers l'économie verte | <p>Hypothèse : Coordination efficace entre les ministères responsables des secteurs clés de production.</p> | <p>Nations Unies : PNUD, PNUE</p> <p>Partie nationale : ICCN, Ministères : agriculture, énergie, environnement, plan, aménagement du territoire, industrie</p> <p>Secteur privé</p> <p>Société civile</p> <p>Partenaires financiers</p> |
| | <p>Un plan national d'adaptation en place pour chaque province</p> <p>Situation de base : 2 provinces. Cible : 5 provinces</p> | Rapports nationaux sur le progrès vers l'économie verte | | |
| | <p>La loi-cadre de la RDC sur l'environnement de 2011 est complétée par l'élaboration et l'adoption de réglementations complémentaires.</p> <p>Situation de base : il n'existe pas de réglementation pour appliquer la loi ; Cible : 5 statuts et directives</p> | Statuts et directives promulgués | | |

Objectif de développement national : Protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique (pilier 4 du DSCR 2)

| Effets | Indicateurs, lignes de base, Cible | Moyens de vérification | Risques et hypothèses | Partenaires |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | élaborés | | | |
| Produit 5.2. Des outils de gestion durable participatifs opérationnels de la forêt sont développés par l'administration, la société civile et les populations locales ainsi que les peuples autochtones | Le décret d'application des forêts de communautés locales et des conseils consultatifs promulgués. Situation de base : vide juridique Cible: les décrets sont promulgués et le vide juridique observé est comblé. | | Hypothèse : Les lois cadres sont en place : Lois sur l'énergie (création de l'agence nationale de l'électrification, sur les hydrocarbures, etc.) | Nations Unies : FAO, PNUE, PNUD, PAM Partie nationale : Ministère de l'environnement ICCN Société civile Partenaires financiers |
| | Les guides de procédures sont élaborés. Cible : Le guide est mis en place en tant qu'outil de gestion participatif en place et parfaitement fonctionnel. | Décision prises grâce à ces nouveaux outils | Harmonisation entre les législations des secteurs clés | |
| Produit 5.3 : Un système national et provincial de gestion des risques de catastrophes est mis en place | Nombre de provinces disposant de plan de contingence. Situation de base: 3 provinces. Cible : 6 | Rapport national du ministère des affaires sociales | Hypothèse : Mise en place d'une institution nationale en charge de la coordination de ces questions. | Nations Unies : FAO, PNUD, PAM, UNOPS, PNUE Partie nationale : Ministères : environnement, décentralisation, affaires sociales Partenaires financiers |
| | Nombre de provinces disposant d'une coordination provinciale opérationnelle sur la gestion et prévention de risque de catastrophe naturelle. Situation de base: 0. Cible: 11 | Rapport national du ministère des affaires sociales | | |

| Objectif de développement national : Protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique (pilier 4 du DSCR 2) | | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effets | Indicateurs, lignes de base, Cible | Moyens de vérification | Risques et hypothèses | Partenaires |
| Produit 5.4. Un cadre et des mécanismes de réforme institutionnelle de la gestion des forêts sont développés | % des entités déconcentrées qui appliquent la réforme. Situation de base: 0 %. Cible: 50 % des entités déconcentrées | Rapports nationaux | Les bureaux provinciaux reçoivent plus de moyens techniques et financiers pour accomplir leurs tâches. | Nations Unies : FAO, PNUE, PNUD Partie nationale : Ministères : environnement, décentralisation, affaires sociales Partenaires financiers |
| Produit 5.5. Les populations autochtones et locales riveraines des sites du patrimoine mondial ont développé leurs protocoles bio-culturels communautaires et des plans communautaires basés sur la gestion intégrée des ressources naturelles sont élaborés dans les quartiers périphériques urbains | Nombre de protocoles bio culturels développés Situation de base : 0. Cible: 10 protocoles | Rapport ICCN sur les aires protégées | Hypothèses : Les populations locales coopèrent et acceptent de formuler et formaliser leurs savoirs traditionnels | Nations Unies : UNESCO, PNUD, PNUE Partie nationale : Ministères : environnement, affaires sociales ICCN Organisations communautaires, secteur privé Partenaires financiers |
| | Nombre de communautés ayant fait valoir leurs droits aux co-bénéfices sur base des protocoles bio-culturels. Situation de base: 0. Cible: 50 % de communautés disposant des protocoles bio culturels | ICCN, Secteur Privé- fonds Fiduciaires, fonds verts | | |
| | Nombre de communautés au niveau des communes municipales ayant élaboré et appliqué un plan intégré de gestion des ressources naturelles et services de base Situation de base : 0 Cible : 5 communes municipales | Rapports communautaires Visite de terrains | | |
| Produit 5.6. Des programmes d'accompagnement à | Nombre de projets financés sur la base du registre national de projets. Situation de base: 0. Cible: 100 | Registre national | Hypothèses : Les financements sont sécurisés ; | Nations Unies : PNUD, PNUE, UNESCO, PAM, FAO, ONUDI |

| Objectif de développement national : Protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique (pilier 4 du DSCR 2) | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effets | Indicateurs, lignes de base, Cible | Moyens de vérification | Risques et hypothèses | Partenaires |
| l'atténuation et à l'adaptation aux effets de changements climatiques sont expérimentés et améliorés | Nombre de ménages nouvellement convertis dans l'utilisation des énergies propres Situation de base:0 ménageCible:2000 à 5000 ménages | Rapport CNE Registre national | Les innovations sont socio culturellement acceptées. | Partie nationale : Ministères : environnement, affaires sociales, agriculture, énergie, décentralisation secteur privé Partenaires financiers |
| Produit 5.7 : Des partenariats stratégiques sont facilités et mis en place pour promouvoir l'action du gouvernement dans la transformation des économies | Plateformesde partage de connaissance dédiées aux problématiques et solutions de l'environnement-changement climatique sont rendues opérationnelles Situation de base:0. Cible : 10 | Rapports nationaux sur le progrès vers l'économie verte | Hypothèse : Climat des affaires amélioré ; Des structures et des moyens de dialogue et de concertation sont mis en place. | Nations Unies : PNUD, ONUDI Partie nationale : Ministères : environnement, agriculture, énergie, Industrie, PME secteur privé Partenaires financiers |
| | Le cadre de partenariat Public Privé (PPP) est mis en place Situation de base: Absence du cadre Cible: Mise en place du cadre | Rapports nationaux de suivi sur le progrès vers l'économie verte | | |
| Produit 5.8 : Les émissions du pays, dans le cadre de la REDD, sont mesurées, reportées et vérifiées et les compensations effectuées alimentent le fonds national climat | MRV mis en place et rendu opérationnel : Situation de base: MRV inexistant à ce jour Cible:MRV capable de fournir des données sur les émissions du pays dans le cadre de la REDD | Rapports nationaux de suivi sur le progrès vers l'économie vert | Le marché de carbone est effectif et la RDC en est un membre actif. Le fonds national climat est établi et mis en lien avec le budget de l'état. | Nations Unies : PNUD, FAO PNUE, PAM Partie nationale : Ministères : environnement, agriculture, énergie, Industrie, PME, affaires sociales, plan. secteur privé Partenaires financiers |
| | Revenu national issu des crédits carbonés Situation de base: 0 USD. Cible: 3 milliards USD | Rapports nationaux de suivi sur le progrès vers l'économie verte | | |

Objectif de développement national : Protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique (pilier 4 du DSCR 2)

| Effets | Indicateurs, lignes de base, Cible | Moyens de vérification | Risques et hypothèses | Partenaires |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Produit 5.9 : Réduire la proportion de la population exposée au risque de pollution minière et mitiger les dégradations environnementales | Création d'un laboratoire accrédité pour évaluer et surveiller la pollution des sites miniers Situation de base : 0 Cible : 1 laboratoire national | Rapport technique Visite de terrain | Hypothèses : Les financements sont sécurisés ; | PNUE, Banque mondiale Gouvernement: Ministères environnement, mines, santé, universités, Service d'Assistance et d'Encadrement du Small Scale Mining. |
| | Mener une évaluation environnementale stratégique de secteur minier dans trois provinces. Situation de base : 0 Cible : 3 provinces | Rapports provinciaux | Hypothèses: Dialogue et coordination efficace entre les secteurs clés | |
| | Soutenir les mineurs artisanaux à petite échelle afin de réduire et éliminer dès que possible l'utilisation du mercure dans le traitement de l'or Situation de base : utilisation incontrôlée de mercure Cible : 50% réduction d'utilisation de mercure | Rapport technique Visite de terrain | Risque : Insécurité dans les zones artisanales Hypothèses: Les exploitants artisanaux coopèrent et acceptent des interventions technologiques alternatives | |

| Objectif de développement national : Renforcer la gouvernance et la paix (pilier 1 du DSCR 2) | | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effets et produits | Indicateurs, lignes de base, Cible | Moyens de vérification | Risques et hypothèses | Partenaires |
| <p>Effet 6: Toutes les provinces de la RDC enregistrent des progrès significatifs dans le domaine de la protection des populations civiles, le respect des droits humains et la réduction des tensions et des conflits</p> | <p>Évolution du nombre d'exactions et de violations de droits humains (désagrégées) :</p> <ul style="list-style-type: none"> -violations imputables aux forces de sécurité nationales : FARDC, PNC -violations imputables aux groupes armés -violations imputables à des membres de l'administration civile/judiciaire <p>Situation de base: FARDC/PNC : 1430, Groupes Armés : 745, Administration Civile/autres agents de l'État : 150</p> <p>Cible: 50 % de réduction</p> <p>Évolution du nombre de conflits ouverts/avérés ayant causé des incidents (désagrégés par province/territoire et par cause)</p> <p>Situation de base: 1213 conflits recensés par MONUSCO CAS</p> <p>Cible: Réduction de 25% des conflits /tensions</p> | <p>Rapports de suivi de MONUSCO-DH, Cluster Protection, Ministère de la Justice et des droits humains- Rapports sur la situation des droits de l'homme en RDC</p> <p>Bases de données MONUSCO-CAS, UN-Habitat, et PNUD sur les conflits</p> | <p>Volonté et engagement du gouvernement</p> <p>Accessibilité et sécurité des zones cibles</p> <p>Accessibilité de l'information : les violations des droits humains sont effectivement rapportées – les conflits/tensions sont rapportés.</p> <p>Ressources dédiées au suivi des violations des droits humains et de l'évolution des conflits/tensions sont suffisantes.</p> | <p>Nations Unies : MONUSCO, PNUD, UNOPS, IOM, UNICEF, FAO, PAM, OMS, UNFPA, HCR, BIT, ONUHABITAT</p> <p>Partie nationale : Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation, Aménagement du Territoire, Justice, Défense</p> <p>Société civile</p> <p>Partenaires financiers</p> |
| <p>Produit 6.1. Une stratégie conjointe d'appui et d'accompagnement au gouvernement pour le développement du secteur de la sécurité (armée, police, justice, dépollution par mines et REG) est adoptée et</p> | <p>Existence de documents stratégiques, accords et plans d'action adoptés par le gouvernement pour le développement du secteur de la sécurité dans les 3 domaines clés (armée, police, justice)</p> <p>Situation de base: peu de progrès. Cible Plan d'action mise en œuvre pour les 3 secteurs</p> <p>Nombre de personnels militaire, policier et judiciaire (procureurs, juges militaires) formés</p> | <p>Rapports des partenaires</p> <p>Rapports du Ministère de la Défense et du Ministère de la Justice</p> | <p>Volonté et engagement du gouvernement</p> <p>Volonté et engagement des PTF pour une stratégie commune de réforme dans les différents secteurs</p> | <p>Nations Unies : MONUSCO, IOM, BCNUDH, PNUD, UNOPS, UNESCO, UNICEF, UNMACC</p> <p>Partie nationale : Ministères : Intérieur, Sécurité, Décentralisation, Justice,</p> |

| Objectif de développement national : Renforcer la gouvernance et la paix (pilier 1 du DSCR 2) | | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effets et produits | Indicateurs, lignes de base, Cible | Moyens de vérification | Risques et hypothèses | Partenaires |
| mise en œuvre. | <p>Nombre de kilomètres de terrain dépollués et mis à disposition dans des conditions de sécurité</p> <p>Nombre de victimes par mines /REG dans la période</p> | Rapports de l'UNMACC et du point focal de la lutte anti-mines | | Défense Point Focal de la lutte Anti-mines |
| Produit 6.2. La restauration de l'autorité de l'état est soutenue sur l'ensemble du territoire, résultant en un accès amélioré aux services publics administratifs et juridiques et à une amélioration du respect des droits économiques | <p>Nombre d'infrastructures administratives et judiciaires (cours de justice, tribunaux) fonctionnelles Cible: 26 bâtiments réhabilités et équipés au niveau de chacun des 26 districts / futures provinces.</p> <p>Nombre de personnel administratif et judiciaire formés, déployés, et opérationnels Cible: 3250 agents et fonctionnaires formés</p> | <p>Rapports MONUSCO PNUD, IOM, UNOPS BCNUDH</p> <p>Rapports du Ministère de la Justice</p> | <p>Volonté et engagement du gouvernement</p> <p>Leadership institutionnel au niveau ministériel, provincial, territorial et local pour la mise en œuvre</p> <p>Zones accessibles et suffisamment sécurisées pour le déploiement des services publics administratifs et juridiques.</p> | <p>Nations Unies : MONUSCO, IOM, PNUD, UNOPS</p> <p>Partie nationale : Ministères : Intérieur, Sécurité, Décentralisation, Justice</p> |
| Produit 6.3. Les populations affectées par le conflit sont mieux protégées à travers l'adoption d'instruments juridiques relatifs aux | <p>Adoption et mise en place de mécanismes d'application des instruments juridiques relatifs aux droits humains (nationaux et internationaux), Cible : Ratification et mise en œuvre des conventions clés.</p> <p>Nombre de personnes bénéficiant de la protection</p> | <p>Rapports sur les Lois proposées / adoptées au parlement. Rapport du Ministère de la Justice, Rapport du Ministre du Genre et de la Famille, Ministère des Affaires Sociales</p> | <p>Volonté et engagement du gouvernement</p> <p>Leadership institutionnel au niveau provincial, territorial et local pour la mise en œuvre des formations et mécanismes</p> | <p>Nations Unies : UNHCR, UNICEF, UNWomen, UNESCO BCNUDH, MONUSCO</p> <p>Partie nationale : Ministère de la Justice</p> |

| Objectif de développement national : Renforcer la gouvernance et la paix (pilier 1 du DSCR 2) | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effets et produits | Indicateurs, lignes de base, Cible | Moyens de vérification | Risques et hypothèses | Partenaires |
| droits humains (nationaux et internationaux), et la mise en œuvre de mécanismes de protection assurant leur application est effective | liée au statut de réfugiés, aux personnes à risque d'apatridie, et celles ayant opté pour l'intégration locale Cible : Tous les réfugiés et personnes à risque d'apatridie Nombre de personnes formées au droit international humanitaire et aux droits humains | Rapports sur les droits humains BCNUDH –UNHCR, UNICEF, UN WOMEN Rapports UNHCR, UNOPS et de la commission Nationale pour les Réfugiés. | Ressources institutionnelles suffisantes. Toutes les zones sont accessibles et suffisamment sécurisées | Partenaires financiers |
| Produit 6.4. Des mécanismes sont mis en œuvre pour prévenir et répondre aux violations graves des droits de l'enfant et aux besoins des enfants affectés par le conflit | Un plan d'action pour mettre fin au recrutement et à l'utilisation des enfants par les forces armées est adopté et mis en œuvre. Situation de base: poursuite du recrutement d'enfants par les FARDC (347 cas documentés en 2010) Cible: Mise en œuvre des dispositions du Plan d'Action dont le strict respect des instructions militaires pour le non recrutement des enfants et la poursuite en justice des auteurs de recrutement et autres violations graves. Nombre d'enfants sortis des forces et groupes armés Situation de base: 1656 sorties d'enfants des forces et groupes armés en 2010 et 1016 pour la période de juillet à sept. 2011 enregistrées par le Mécanisme 1612 Cible: 0 enfant dans les forces et groupes armés % d'enfants affectés par le conflit (enfants séparés | Rapports dans le cadre du Mécanisme 1612 (lead conjoint MONUSCO/UNICEF) et rapports MONUSCO, UNICEF Rapport annuel du SG des Nations Unies sur les enfants et les conflits armés | Volonté et engagement du gouvernement/des FARDC Engagement des groupes armés Dissolution complète des ex-groupes armés et non création de nouveaux groupes armés Toutes les zones sont accessibles et suffisamment sécurisées pour la mise en œuvre des programmes. | Nations Unies : MONUSCO, UNICEF, BIT, OIM, UNHCR Partie nationale : Ministère de la Justice Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Aménagement du Territoire Société civile Partenaires financiers |

| Objectif de développement national : Renforcer la gouvernance et la paix (pilier 1 du DSCR 2) | | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effets et produits | Indicateurs, lignes de base, Cible | Moyens de vérification | Risques et hypothèses | Partenaires |
| | et non-accompagnés, EAFGA, enfants déplacés) qui reçoivent une prise en charge adaptée Situation de base : 3351 enfants séparés et non accompagnés, 5571 EAFGA, 71 000 enfants déplacés. Cible 80% d'enfants affectés par le conflit pris en charge | | | |
| Produit 6.5. Des mécanismes de protection et prévention communautaire contre les violences sexuelles et basées sur le genre sont mis en œuvre et les survivants ont accès à et reçoivent une assistance multisectorielle et juridique de qualité | <p>Nombre de communautés ayant mis en place des mécanismes fonctionnels de protection et de prévention contre les violences sexuelles et basées sur le genre Situation de base : Faible Cible : Toutes les communautés affectées</p> <p>Nombre de survivants recevant une prise en charge de qualité (secteur médical, psycho-social, réintégration scolaire, socio-économique et assistance juridique) Situation de base : Faible Cible : 90% des victimes.</p> | Rapports Unité des Violences Sexuelles UVS, MONUSCO | <p>La stratégie sur les SGBV est effectivement étendue à l'ensemble du territoire national.</p> <p>Toutes les zones sont accessibles et suffisamment sécurisées pour la mise en œuvre de programmes.</p> | <p>Nations Unies : MONUSCO, UNICEF, UNWOMEN, PNUD, OMS, UNHCR, UNFPA, FAO, BCNUDH, OIM, UNOPS</p> <p>Partie nationale : Ministère de la Justice Ministère du Genre</p> <p>Société civile</p> <p>Partenaires financiers</p> |
| Produit 6.6. Des opportunités pour le relèvement socio-économique et la réintégration durable sont créées et contribuent à la réduction des tensions communautaires | <p>Nombre de personnes bénéficiaires des projets de relance économique et sociale</p> <p>Nombre de personnes durablement réintégrées - retournés, rapatriés, réfugiés intégrés localement, démobilisés, victimes de mines ou REG</p> <p>Cible : Rapatriés réintégré (400000), Réfugiés intégrés (60.000) ; victimes de mines/REG (1400)</p> | Rapports PNUD, FAO, UNICEF, UNHCR, BIT, UNESCO, PAM, OIM, MONUSCO-CAS, UNMACC | Toutes les zones sont accessibles et suffisamment sécurisées pour la mise en œuvre de programmes. | <p>Nations Unies : UNHCR, PNUD, UNICEF, PAM, ONUHABITAT, UNESCO, OMS, FAO, MONUSCO, BIT, OIM, UNMACC</p> <p>Partie nationale : Ministère de la Justice Ministère du Genre</p> |

| Objectif de développement national : Renforcer la gouvernance et la paix (pilier 1 du DSCR 2) | | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effets et produits | Indicateurs, lignes de base, Cible | Moyens de vérification | Risques et hypothèses | Partenaires |
| | | | | Société civile Partenaires financiers |
| Produit 6.7. Des stratégies et mécanismes de prévention et de résolution des conflits sont opérationnels au niveau national, provincial et local et contribuent à la réduction des tensions, conflits et violences relatives à ceux-ci | Existence de mécanismes opérationnels de résolution des conflits Cible : Les mécanismes couvrent toutes les communautés où de fortes tensions existent. | Pour Indicateur 1 : Rapports PNUD, UNHCR, ONUHABITAT, MONUSCO-CAS PNUD, UNHCR, ONUHABITAT, MONUSCO-CAS | Leadership institutionnel au niveau provincial, territorial et local pour la mise en œuvre des mécanismes de résolution de conflits Ressources institutionnelles suffisantes | Nations Unies : MONUSCO, UNHCR, PNUD, ONUHABITAT, FAO, UNICEF, OIM Partie nationale : Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Aménagement du Territoire Partenaires financiers |
| Produit 6.8. L'appui au gouvernement pour une meilleure gestion des ressources foncières et minières contribue à réduire les tensions et conflits liés à ces ressources. | Existence de mécanismes opérationnels de résolution des conflits fonciers Nombre de conflits fonciers durablement résolus : Cible : Au moins 50% Nombre de sites d'exploitation minière réglementés Cible : 80% des sites | Rapports PNUD - ONUHABITAT, OIM, MONUSCO, PNUD Rapports du Ministère des mines Rapports sur la traçabilité des minerais | Volonté et engagement du gouvernement Leadership institutionnel au niveau provincial, territorial et local pour la mise en œuvre des mécanismes de résolution de conflits Zones accessibles et suffisamment sécurisées Ressources institutionnelles suffisantes | Nations Unies : MONUSCO, PNUD, ONUHABITAT, OIM, FAO, UNICEF, UNESCO, UNHCR, PAM, UNFPA Partie nationale : Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Aménagement du Territoire Ministre des Affaires Foncières Partenaires financiers |

